

# ESPACE

---

## de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / JUIN 2017 / N°460

### Dossier

## À la recherche du dénominateur commun

---

### Une loi du silence qui libère la parole

---

### Rencontre avec Rachid Benzine

## 3 Editorial

Ensuite, ce sera différent... Par Jean-Pol Hecq.

## 4 Espace de brièvetés

### 6 Grand entretien

Cachez ce sein que je ne saurais voir... Les Femen parlent.

Rencontre avec **Inna Shevchenko** et **Pauline Hillier** par **Vinciane Colson**.

## 10 Libres ensemble

**10** Laïcité dans la Constitution : Olivier Maingain défend bec et ongles le principe de laïcité comme moteur de la démocratie et du vivre ensemble. Par **Fernand Letist**.

**14** Droit à l'avortement : quarante ans de lutte. Depuis 2010, le CAL a repris le flambeau. But : sortir pour de bon l'IVG du Code pénal. Par **Sylvie Lausberg**.

**17** « Star Wars », l'univers fantastique et de science-fiction créé par le réalisateur américain George Lucas il y a tout juste 40 ans est-il en passe de devenir une « vraie » religion ? Par **Sandrine Mathen**.

## 20 International

**22** Avec le Nicaragua, le Salvador et Malte, le Chili fait partie du cercle restreint des pays qui interdisent l'IVG dans tous les cas. Par **Pierre-Arnaud Perrouty**.

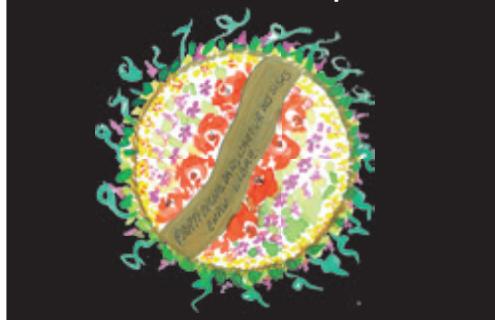
**26** Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, Faouzia Charfi, donnait une conférence à Woubilis. Portrait de la physicienne et professeure à l'Université de Tunis par **Soraya Soussi**.

**29** Pays-Bas : Geert Wilders n'a pas gagné les législatives du 15 mars 2017. Mais le populisme n'est pas mort pour autant. Et si ce n'était que partie remise ? Par **Achille Verne**.

## 32 Dossier

### Euthanasie : 15 ans déjà, 15 ans seulement

La loi belge du 28 mai 2002 constitue le jalon d'un itinéraire sans fin. La Belgique a été pionnière même si elle ne fut pas la première à dé penaliser l'euthanasie : les Pays-Bas l'ont fait dès 1993. Mais il y a bien plus longtemps, Platon parlait déjà de la possibilité de mettre fin à la vie de celui qui souffre.



## 68 École

Bilan après une année de « stages civiques » dans quatre classes-pilotes de 5<sup>e</sup> secondaire à Bruxelles. Par **Johanna de Villers**.

## 70 Droit de suite

## 72 Arts

**74** Montrer une image positive des quartiers populaires, telle est l'ambition réitérée du Festival populaire de BXL, 2<sup>e</sup> édition. Par **Soraya Soussi**.

**76** Avec « La Vague » issue de leur trilogie de BD « La Présidente », François Durpaire et Farid Boudjellal donnent à voir ce que des lois sécuritaires pourraient produire si le FN arrivait au pouvoir... Par **Frédéric Vandecasserie**.

**78** Après la presse et les plateaux TV, Pierre Kroll se lâche sur scène. Par **Frédéric Vandecasserie**.

## 80 Coup de pholie

L'antilambda. Par **Baptiste Coppens**.

**Édito /** Par Jean-Pol Hecq, rédacteur en chef

# Le réveil de l'Europe ?

L'Union européenne est-elle en train de sortir de sa catalepsie à l'égard de ceux qui ont choisi de mener des politiques anti-démocratiques et anti-européennes ?

Deux événements viennent peut-être bien de changer la donne. D'une part, le nouveau président français a immédiatement prouvé que son engagement en faveur du projet européen n'était ni une vague pétition de principe ni un gadget électoral. L'Europe est manifestement pour Emmanuel Macron une vraie priorité.

Mais au même moment, l'Union européenne a semblé soudain ne plus vouloir tolérer les dérives anti-démocratiques dont Varsovie et Budapest se sont fait une spécialité. Les nombreuses mises en garde et appels à la raison n'ont eu aucun effet. Ces deux pays sont aujourd'hui dans des situations incompatibles avec les standards politiques et éthiques de l'Union ce qui, d'ailleurs, leur en fermerait les portes si ces mêmes étaient encore à l'extérieur et demandaient leur adhésion... Or, l'UE a lancé une procédure dite « de vérification de l'État de droit ». Sans réponse du gouvernement polonais, son cas vient d'être déféré devant le Conseil des affaires générales.

L'affaire pourrait tourner mal. Si elle ne prend pas très vite des mesures correctrices, la Pologne risque d'être privée de son droit de vote. Une situation totalement inédite dans l'histoire de l'Union européenne. Même le Parti Populaire Européen (PPE) d'obédience sociale-chrétienne qui accueille en son sein le Fidesz hongrois de Viktor Orbán, semble se faire à l'idée de sanctions possibles pour les deux pays hors des « clous » démocratiques.

L'arrivée du très europhile Emmanuel Macron à la tête de la France n'a évidemment rien à voir avec tout ceci. Mais la conjonction des événements peut créer un climat propice à un recentrage de l'Union européenne sur les valeurs fondatrices exposées dans l'article 1bis du Traité de Lisbonne qu'il n'est jamais vain de rappeler : « *L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.* »

La belle Europe qui dormait dans de confortables frondaisons est-elle en train de rouvrir les yeux ?

## CPC : le programme dévoilé pour le secondaire

Un an après l'entrée en vigueur du cours de philosophie et de citoyenneté (CPC) dans l'enseignement primaire, c'est au tour du secondaire de découvrir ce programme. L'objectif premier consistant toujours à développer l'esprit critique des élèves et à favoriser l'appropriation de leur citoyenneté. Au menu : des outils encourageant la prise de parole et un débat constructif sur différents sujets. Cela passera par exemple par des jeux de rôles et mises en situation sur des sujets liés à la démocratie et ses principes, comme la séparation des pouvoirs, l'analyse de textes philosophiques comme le *Contrat social* de Rousseau ou de romans critiques comme *1984* de George Orwell, mais aussi par la mise en perspective d'outils forts utilisés par les jeunes comme Facebook. Attention, il ne s'agit pas d'un cours de civisme, mais d'un cours visant à susciter une pensée critique et autonome permettant de déconstruire les préjugés et les dogmes. Selon Fanny Constant, Secrétaire générale du CECP (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces), cela modifie quelque peu la posture du professeur, qui ne sera plus celui qui enseigne la norme, mais un accompagnateur neutre qui aide l'élève à élaborer sa propre réflexion. Le CPC sera donné à raison d'une heure par semaine, obligatoire pour tous les élèves des deux réseaux officiels et de l'enseignement libre non confessionnel, avec une heure supplémentaire pour ceux qui ne choisissent pas le cours de religion ou de morale.

## Tchétchénie : massacre des homosexuels

Depuis plusieurs semaines, cette république du Caucase du Nord s'applique à emprisonner arbitrairement et à éliminer les homosexuels, sans qu'aucune condamnation ne se fasse entendre. Le 2 mai dernier, à Sotchi, Angela Merkel avait pourtant interpellé Vladimir Poutine à ce sujet, sans succès. Le début de la crise remonte au mois de février, lorsque la police tchétchène a arrêté un drogué qui possédait des photos explicites dans son GSM. S'en

est suivie une rafle dans la communauté LGBT et, ce que d'aucuns qualifient de massacre organisé par l'État pour éradiquer les homosexuels du pays, avec la complicité de la police et de l'armée. La situation a encore empiré depuis la volonté affichée par l'activiste tchétchène Nikolai Alexeyev d'organiser une Gay Pride dans les quatre capitales du Caucase du Nord, ce qui n'eut jamais lieu... Persécutions, torture, électrocutions, condamnations à mort sommaires se multiplient depuis lors, poussant les rescapés à se cacher dans les villes russes ou à l'étranger. La publication d'un article du journal d'opposition *Novaïa Gazeta*, relatant les exactions subies par les homosexuels, n'a pas non plus permis d'alerter l'opinion publique. Au contraire, cela a même provoqué la colère d'imams et de leaders d'opinions locaux qui ont affirmé vouloir « *punir ceux qui ont offensé la religion et la dignité des hommes tchétchènes* » ! Quant à l'oligarque président de la République caucasienne, Ramzan Kadyrov, il a simplement répondu que « *des gens comme ça n'existaient pas dans le pays et que si c'était le cas, leurs parents les auraient déjà envoyés là d'où ils ne pourraient jamais revenir !* » C'est on ne peut plus (cruellement) clair...

## Irlande : Stephen Fry accusé de blasphème

Quel est le point commun entre l'Irlande et l'Indonésie ? Les deux États ont récemment accusé l'un de leurs citoyens de blasphème ! L'ancien gouverneur de Jakarta, un protestant issu de la minorité chinoise, a en effet été emprisonné pour deux ans suite à des propos jugés

blasphématoires. Son délit ? Avoir osé affirmer que « l'interprétation, par certains théologiens, d'un verset du Coran selon lequel un musulman ne doit élire qu'un dirigeant musulman, était erronée » ! En Irlande, c'est le comédien Stephen Fry qui a été accusé des mêmes maux, car en 2015, il avait osé affirmer à la télévision irlandaise que s'il avait l'occasion de rencontrer Dieu, il lui dirait : « *Comment avez-vous osé créer un monde dans lequel il y a une telle misère qui n'est pas notre faute ? Ce n'est pas juste. C'est complètement malveillant. Pourquoi est-ce que je devrais respecter un Dieu capricieux, mesquin, stupide, qui crée un monde rempli à ce point par l'injustice et la douleur ?* », faisant notamment référence aux enfants atteints d'un cancer des os. Il n'en fallut pas plus pour qu'un téléspectateur outré porte plainte officiellement contre lui au nom du *Defamation Act* irlandais, adopté en 2009, qui assimile le blasphème à un délit, avec une amende de 25 000 euros à la clé. Heureusement pour Fry, après enquête, la police n'a pas trouvé suffisamment de personnes se déclarant outrées par ses propos pour le poursuivre devant les tribunaux. La législation énonce en effet qu'il faut davantage qu'une plainte pour entamer une action. Sauvé par le gong !

### Le PS veut dépénaliser le cannabis

Une position défendue par le parti depuis 2000 et qui va faire l'objet d'une nouvelle proposition de loi par Laurette Onkelinx, cheffe de groupe PS à la Chambre. Son point de vue : dans

le système actuel, les réseaux de trafiquants sont les grands gagnants de la prohibition, cela ne fonctionne pas ! Une proposition qui entend être accompagnée d'un cadre réglementaire précis et d'une campagne de prévention à destination des jeunes.

### Euthanasie : du rififi chez les frères

Et plus particulièrement ceux de la congrégation de la Charité belge et leur supérieur posté à Rome, le frère René Stockman. En cause : les religieux, quelque 130 frères répartis entre la Flandre et la Wallonie, ont choisi d'autoriser l'euthanasie au sein de leurs centres psychiatriques, en opposition avec l'avis de leur hiérarchie. Ni une, ni deux, le frère Stockman a déposé plainte en s'adressant directement au secrétaire d'État du Vatican, le cardinal Pietro Parolin, ce qui entraîne l'ouverture d'une enquête sur la branche belge des Frères de la Charité. Saga à suivre !

### Ce kirpan que je ne saurais voir

La Cour de cassation italienne interdit le port du kirpan dans l'espace public, le poignard traditionnel porté par les Sikhs, en vertu de leurs prescrits religieux. La Botte compte quelque 160 000 représentants de cette communauté qui ne comprennent pas cette décision, puisque selon eux, aucun délit n'a jamais été commis avec un kirpan et que celui-ci est même porté au parlement canadien par un ministre sikh. La communauté a même proposé de raccourcir la taille du poignard ou de le porter sous leurs vêtements et non plus à la ceinture. Mais le refus de la Cour fut net : « *Les immigrants doivent se conformer aux valeurs de notre société. La société multiculturelle ne peut porter à la création d'archipels culturels conflictuels qui s'opposent au tissu culturel et juridique de notre pays* ». Une logique à deux vitesses, puisque l'Italie autorise à nouveau le port du voile islamique sur les photos d'identité afin de ne pas obliger les religieuses d'enlever le leur.

Un entretien avec Rachid Benzine

# « Daesh fonctionne comme un nuage radioactif qui se balade à travers le monde »

Dans son dernier roman « Nour, pourquoi n'ai-je rien vu venir ? », l'islamologue et chercheur français Rachid Benzine raconte les échanges épistolaires entre un père intellectuel musulman et sa fille, partie rejoindre en Irak l'homme épousé secrètement : un lieutenant de Daesh. Un roman qui pose des questions essentielles sur les raisons profondes qui poussent les jeunes à rejoindre l'État islamique.

Propos recueillis par Pierre Schonbrodt  
Journaliste

**Espace de Libertés : Pouvez-vous nous expliquer ce qu'il arrive à Nour, ce qui lui traverse l'esprit dans son épopée vers Fallouja ?**

**Rachid Benzine :** Nour est une jeune fille de 20 ans, étudiante en philosophie et sciences religieuses. Son père est un brillant universitaire qui lui a enseigné tous les rudiments de la raison critique et de l'argumentation. Mais un jour il reçoit une lettre de Nour, partie en Irak. S'ensuit un échange épistolaire de quatorze lettres entre le père et la fille où sont relatés les arguments de chacun. Mais on y constate surtout un amour mutuel assez incroyable. Et c'est parce qu'il y a cet amour entre ces deux êtres que l'on peut écouter ce que l'un et l'autre sont en train de nous dire.

**Mais cet amour n'a pas empêché Nour d'aller risquer sa vie ?**

En effet. Elle part, dit-elle, pour une noble cause, pour aider, parce qu'elle veut participer à une révolution politique et théologique, à l'avènement d'un nouveau monde. Et aujourd'hui, l'avènement de ce monde, il lui est proposé par Daesh. Ensuite, Nour est confrontée à la réalité de terrain. Elle va constater la différence entre l'idéal, de soi, de son récit, d'un nouveau monde meilleur, et la réalité, qui est aussi celle de la violence.

**Cela signifie-t-il que les jeunes n'ont pas forcément soif de radicalisme, mais de radicalité ?**

Lorsqu'on est jeune, on a envie de changer le monde, de participer à



une révolution. Et la question que l'on peut se poser c'est : qu'est-ce que nos sociétés ont à proposer à nos jeunes, mis à part deux points de croissance et deux degrés en termes de réchauffement climatique ? Cela signifie que nous manquons d'espoir, d'idéal et que Daesh nous renvoie en miroir ces manquements. C'est cela qu'il faut pouvoir entendre ! Au vu du nombre de jeunes du monde entier qui sont attirés par l'idéologie de Daesh, nous devons nous interroger sur ce qui ne va pas dans nos sociétés. Pourquoi un certain nombre de nos jeunes qui ont grandi ici partent sur un terrain de combat, au risque de perdre leur vie ? Pourquoi reviennent-ils dans les pays qui les ont vus grandir pour retourner la violence contre la société qui les a vus naître ? Cela signifie que quelque part nous avons échoué collectivement. Nous devons écouter leurs arguments et y répondre. Essayer de comprendre cette révolte. Est-ce qu'elle va se tourner vers la vie, vers les autres ? Ou est-ce une révolte de mort où l'on va assigner l'autre comme étant l'altérité radicale, le mal absolu ? À partir du moment où vous créez « du nous et du eux », la question de la violence symbolique et physique n'est jamais loin.

**Pensez-vous qu'aujourd'hui la société a fait du chemin et que l'on essaie de regagner le temps perdu ?**

Il est très difficile de regagner le temps perdu ! Tout d'abord il faut accepter qu'on ait perdu du temps, que nous ayons manqué un certain nombre de choses et que la question de la bar-



barité ne vienne pas forcément de l'autre. Il y a aussi de la monstruosité en nous. Nos sociétés développent également de la haine et du ressentiment. Et tant que nous ne sommes pas capables d'effectuer cette auto-critique nécessaire, nous continuerons à regarder ces jeunes qui partent, comme des désaxés, socialement, psychologiquement, voire économiquement. On peut les traiter de fous et de barbares, mais nous devons surtout

© Guillaume Briquet/AFP



nous poser les véritables questions. Car ce n'est pas en les disqualifiant que l'on va mieux dormir !

**Une partie de la solution passe-t-elle par le politique ? A-t-il pris suffisamment la mesure de l'ampleur du problème ?**

Je pense que le politique n'a pas encore suffisamment mesuré l'ampleur du malaise d'une grande partie de notre jeunesse. Quelle place allons-nous offrir à notre jeunesse en sachant qu'une bonne partie d'entre elle vivra moins bien que ses parents ? Lorsque vous êtes parent, vous imaginez que votre enfant aura une meilleure vie que la vôtre. Aujourd'hui rien n'est sûr ! Nous vivons une époque d'incertitude, de retournement dans l'histoire. Il faut à la fois que le politique puisse envisager et imaginer de nouvelles solutions,

mais il faut aussi que la société civile puisse se mobiliser parce que le politique ne pourra pas tout faire. Et il faut aussi tenir compte du religieux et de la manière dont il énonce un certain nombre de normes. À partir du moment où vous commencez à distinguer les croyants des mécréants, automatiquement vous créez de la séparation dans l'espace public. Lorsque les gens ne se définissent que par leur nationalité, leur nationalisme ou leur identité, ils réduisent leur humanité à des étiquettes.

**Est-ce le seul enjeu ?**

Chez ces jeunes qui partent rejoindre Daesh, un autre enjeu est celui du rêve de pureté, qui peut aller jusqu'à la purification. La violence devient alors un acte moral, en vue de l'instauration du nouvel ordre mondial.

D'autant plus qu'à la fin de tout cela, se trouve le rêve du salut. C'est pourquoi, faute de donner un sens à leur vie, certains vont chercher à donner un sens à leur mort. À ce sujet, l'abbé Pierre disait qu'« une civilisation se mesure à la qualité des objets de colère qu'elle est capable de proposer à sa jeunesse ». La société civile doit être en mesure de proposer quelque chose pour que ces jeunes restent ici. On aura beau détruire le territoire physique de Daesh, le plus difficile sera de détruire le territoire des esprits. Daesh fonctionne comme un nuage radioactif qui se balade à travers l'Europe et à travers le monde. Il peut être activé n'importe quand et déstabiliser nos sociétés. Cela passe par la manière dont les gens se perçoivent, la stigmatisation, la façon dont on somme des gens qui ont grandi ici de se désolidariser d'un certain nombre d'actes. Cela signifie que les discours politiques, religieux et médiatiques ont aussi leur part de responsabilité.

**Cela fait énormément de responsabilités qui doivent se mettre en mouvement pour essayer de casser cette spirale infernale, vous y croyez vraiment ?**

J'y crois, l'on n'a pas d'autres choix ! Aujourd'hui, les gens reçoivent tellement d'informations qu'il y a une espèce de saturation du sens. Cela devient difficile de hiérarchiser les informations. Il y a un travail critique à faire et nous devons apprendre à nos jeunes à prendre de la distance vis-à-vis des discours qu'ils entendent. Cela fait partie de la citoyenneté d'être capable d'analyser, de chercher, vérifier

et de recouper des informations. Face à un monde globalisé, nous avons besoin de gens qui soient de plus en plus responsabilisés. Lorsque l'on écoute les discours, l'on a cependant l'impression que tout le monde veut être victime, personne n'a envie d'être responsable ! Le statut de victime ne doit pas devenir un statut éternel. À partir du moment où l'on reconnaît qu'il y a des discriminations, des blessures, des injustices, etc., la question consiste à faire en sorte que la personne n'en reste pas là. Sinon vous allez obtenir ce que le philosophe René Girard appelle « la rivalité mimétique », c'est-à-dire une concurrence victimaire et des mémoires. Lorsque vous faites face à une dérive paranoïaque ou une idéologie meurtrière, qui est à la fois théologique et politique, ce n'est pas en allant sur le plan de la religion montrer une meilleure vision de l'islam, pacifiste ou sympa, que vous allez sortir de là ! Le risque étant que chacun conserve sa vision de l'islam. Face à une idéologie violente, le politique doit faire son travail, notamment au niveau social, mais il faut surtout déconstruire les représentations des uns et des autres. 

### À (re)voir

« Dialoguer avec les jeunes : la clé contre la radicalisation ? », émission télé « Libres, ensemble » de 28 minutes présentée par Catherine Haxhe

En vidéo sur [www.libresensemble.be](http://www.libresensemble.be)

# L'ÉVRAS : le refus d'un label de qualité ouvre la porte aux dérives

Comment abordez-vous l'homosexualité ? « Comme pour les hétéros » ; Et l'avortement ? [...] « Si on nous demande la vision catholique, on la donne » ; Et la masturbation ? « [...] « dire que certains ejaculateurs précoces se sont beaucoup masturbés, ce n'est pas tout à fait faux... »<sup>1</sup> : ces propos tenus par la directrice du groupe Croissance, qui propose des animations ÉVRAS dans certaines écoles, sont interpellants. À quand un label qualitatif permettant d'éviter les allégations fallacieuses, voire dangereuses ?

Par Johanna de Villers  
Cellule « Étude et Stratégie » - CAL/COM

<sup>1</sup> Extraits de l'entretien d'Elodie Blogie avec Ch. Hayois, directrice du groupe Croissance, *Le Soir*, 25 février 2017.

<sup>2</sup> *Ibidem*

<sup>3</sup> Fabienne Bloc, « L'ÉVRAS ou l'éternelle pomme de discorde », *Espace de Libertés*, novembre 2016, n°453, pp. 52-54.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, depuis 2012, l'Éducation à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (ÉVRAS) fait partie des missions générales de l'enseignement. En 2013, un Protocole signé par les ministres compétents prévoyait, entre autres, d'aborder à l'école des sujets comme les grossesses non désirées et l'avortement. Mais sur le terrain, l'application du décret ne va pas de soi. En l'absence de définition légale de l'ÉVRAS et de labellisation des intervenants, toutes les dérives sont possibles. Près de cinq ans après le décret, il est toujours impossible de savoir quelles écoles et quels élèves bénéficient d'animations, quelles thématiques sont abordées et qui donne les formations.

## Des attaques répétées (et concertées ?) contre l'ÉVRAS

Un article publié dans *Le Soir*<sup>2</sup> du 25 février dernier sur le Groupe Croissance dont nous avons déjà parlé ici<sup>3</sup>, ainsi que les attaques répétées contre le droit à l'IVG, a remis le débat de l'éducation sexuelle des jeunes au cœur de l'actualité. En Belgique, les opposants au libre choix ne limitent pas leur action à des manifestations dans la rue ou des prises de position dans les médias. Ils agissent également de manière moins visible dans le milieu scolaire et académique, comme en a témoigné récemment l'affaire dite « Mercier », du nom de ce professeur invité à l'UCL qui défendait des thèses anti-avortement devant ses



© Belga

étudiants de 1<sup>ère</sup> année<sup>4</sup>. Mais quel est leur objectif ? Influencer les jeunes et les futurs professionnels en diffusant de fausses informations, non seulement sur l'avortement mais également sur la contraception.

En Belgique ou ailleurs, les attaques répétées contre la planification des naissances sont également révélatrices. Tout récemment, le gouvernement fédéral a retoqué les propositions de loi déposées par ÉCOLO-Groen et par le PS, visant à légaliser la distribution de la pilule du lendemain dans les Centres de planning, comme cela se fait en pratique depuis plus de 30 ans malgré l'interdiction légale formelle<sup>5</sup>.

### Un dispositif légal incomplet

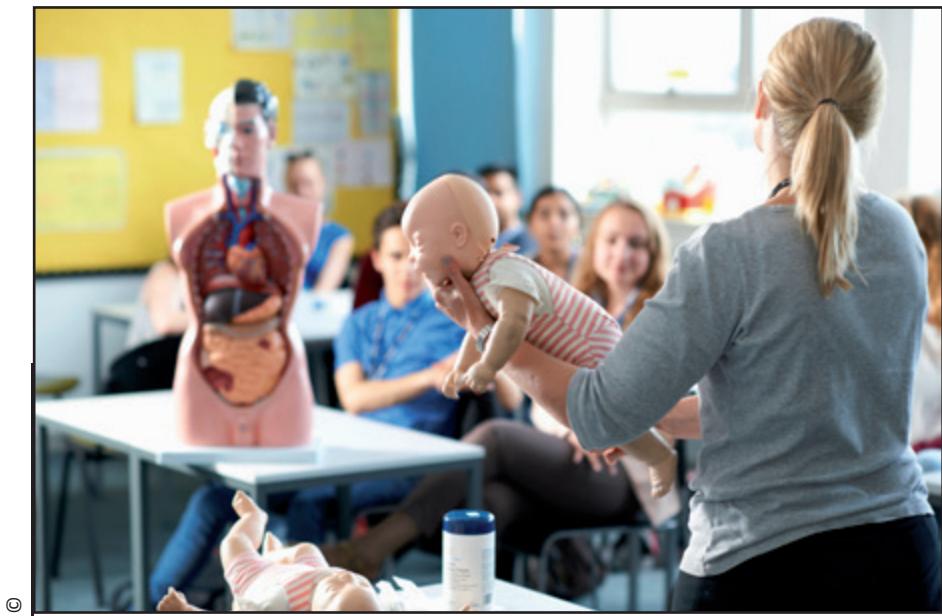
Si le Protocole concernant l'ÉVRAS balise quelque peu le contenu, il ne dit rien des opérateurs en charge des animations. C'est ainsi que le fameux Groupe Croissance, qui plaide ouvertement contre l'avortement<sup>6</sup>, promeut l'abstinence, met en garde contre de supposés dangers de la masturbation et stigmatise l'homosexualité, peut en toute légalité distiller ses thèses dans les écoles. C'est notamment le cas à l'Institut Maris Stella (Laeken), qui a fait l'objet d'une « mission d'information » sommaire de la part de la ministre de l'Enseignement, et du lycée Maria Assumpta, qui affiche cette collaboration sur son site<sup>7</sup>.

<sup>4</sup> Cours par ailleurs enregistré et disponible sur : <https://parismatch.be/actualites/societe/24280/avortement-meurtre-personne-innocente-professeur-ucl>

<sup>5</sup> Arrêté n°78 du 10 novembre 1967.

<sup>6</sup> Cf. propos de Christine Hayois, directrice du Groupe Croissance, dans *Le Soir* du 25 février 2017.

<sup>7</sup> <http://www.assumpta.be/Groupe-Croissance>



Interrogée à plusieurs reprises sur cette question, la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns<sup>8</sup> (cdH) se réfugie derrière l'argument de la liberté d'enseignement et la liberté des pouvoirs organisateurs (PO) en la matière. Impossible, selon elle, de savoir qui entre dans les écoles pour faire des animations ÉVRAS. Est-ce acceptable ? La liberté pédagogique ne s'arrête-t-elle pas là où l'intérêt supérieur de l'élève est menacé ? Or, de source vérifiée, nous savons que des élèves sont en souffrance suite aux animations prodiguées par ce type de groupuscule. Bouleversés dans leur sexualité, malmenés dans des orientations sexuelles qui s'ébauchent à l'adolescence, culpabilisés d'envisager une autre contraception que la simple abstinence. Est-ce acceptable que cela se produise dans des écoles subsidierées par nos pouvoirs publics en 2017 ?

### À quand un label obligatoire ?

Le meilleur garde-fou serait celui d'un agrément pour les opérateurs ÉVRAS. Voilà près d'un an que les ministres concernés nous le promettent. Or, le dossier bloque notamment sur le caractère contraignant ou non de ce label. Pourtant, il est indispensable de consolider l'ÉVRAS en complétant l'article 8, § 9 du décret « Mission » par une définition claire, ainsi que par la mise en place d'une labellisation contraignante des opérateurs. En l'absence d'un label contraignant, les élèves risquent encore et toujours d'être exposés, entre autres, à de la propagande anti-IVG et homophobe. Une voie royale pour celles et ceux qui mènent des animations farfelues dans les écoles et surtout dangereuses pour le bien-être et l'émancipation des élèves.

<sup>8</sup> « Le recours à des opérateurs extérieurs pour la réalisation d'animations ÉVRAS ou toute autre animation relève de la responsabilité du chef d'établissement du PO », CRIC N°33-Éduc. 6 (2016-2017), p. 8.

# Fête de la Jeunesse Laïque ou Fête Laïque de la Jeunesse ?

---

Un rituel, une cérémonie, un spectacle pour un moment important : le passage de l'enfance à l'adolescence ! Tout paraît simple et pourtant c'est complexe. Quel regard ai-je posé sur les chemins empruntés pour la construction de cette Fête ? Réflexions personnelles sur une expérience enrichissante.

---

Par Evelyne Daniel  
Vice-présidente du comité d'Action laïque de Soumagne

---

Depuis plus de 15 ans, je suis sur le terrain. Et les routes n'ont pas toujours été faciles à parcourir. Dès le début, une réflexion m'anime face aux Fêtes de la Jeunesse Laïque (FJL) : Comment laisser dans le cœur des enfants, des messages, les valeurs que nous voulons partager, s'ils ne sont pas acteurs de leur propre fête ? Comment faire vivre ces valeurs et pas seulement les recevoir comme un cadeau ? Créer c'est mettre en œuvre sa connaissance, solliciter son imaginaire, transcender ses peurs, donner une place à la sensibilité, c'est se dépasser. Et pour cimenter le tout, quoi de plus évident que d'insuffler de la beauté ?

## Recourir au théâtre : une évidence

Au fil des années, le travail théâtral a pris une importance grandissante, au point d'entraîner une adaptation du rituel pour que l'un et l'autre s'intègrent esthétiquement, de la manière la plus harmonieuse pos-

sible, mais sans en altérer le sens. Dans le cheminement et la réflexion, une étape importante a été franchie il y a 10 ans. J'avais pris l'option d'organiser un stage de préparation pendant les vacances de Pâques pour préparer la FJL 2007. Les enfants ont très bien réagi et le stage s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Lors de la cérémonie, tout le monde a pu remarquer qu'une grande complicité unissait les enfants. Cette dimension n'apparaissait pas avec la même force les années précédentes. Un groupe harmonieux s'était créé. Le constat était clair : le stage pouvait constituer un moment intense permettant l'émergence d'un groupe solidaire. Jean-Claude Bottelbergs, président du CAL de Herve, avec lequel je collabore, montrait un réel intérêt pour cette nouvelle approche. Nos chemins se sont rejoints et nous avons uni nos moyens, tant humains que financiers, pour proposer aux enfants une organisation conjointe, tout en gardant chacun une fête sur sa commune.



©

## **Un travail rigoureux et solidaire**

Notre proposition, nous la présentons aux enfants comme un tout, avec des engagements à respecter : une journée d'atelier à Herve, un stage à Soumagne, et les répétitions générales dans les lieux respectifs. Cela, avec une exigence esthétique, un encadrement de professionnels : comédiens, musiciens, régisseurs. Nous invitons également les enfants d'une entité à participer à la fête dans une autre commune. D'une année à l'autre le nombre d'enfants peu fortement varier. Mais quel que soit le groupe, il y a une constante : même si le travail demandé est rigoureux et exigeant, aucun enfant ne s'absente pendant le stage sans une raison majeure. Les mines stressées du premier jour s'éclaircissent dès les premières heures et la convivialité s'installe. Les enfants s'engagent avec une

envie toujours plus marquée au fur et à mesure de nos rencontres. Bien souvent, les aléas nous ont fait éprouver leur solidarité et celle-ci a toujours été au rendez-vous ! Bien au-delà des mots, les enfants sont immergés dans un travail qui, *de facto*, les oblige à mobiliser le meilleur d'eux-mêmes pour participer à l'œuvre collective. Le bonheur se lit dans le regard lumineux des enfants ou quand l'un d'entre eux vous dit : « *On va organiser quelque chose pour se dire au revoir ?* » Pour toutes ces raisons, oui, on peut penser que l'on ne s'est pas trop trompé et que les semences sont en train de germer de la plus belle des manières.

## **Et les profs de morale dans tout cela ?**

Dans beaucoup de CAL, les profs de morale constituent la cheville

# EXERGUE

ouvrière des FJL. D'emblée, nous n'avons pas pris ce parti. Mais nous avons construit avec les maîtres de morale une relation de partenariat dans un cadre informatif, et ils demeurent nos relais privilégiés pour contacter et informer les enfants. Dès lors, que ferons-nous demain ? La question se pose avec une forte acuité devant la « révolution » que vit actuellement le mouvement laïque. Pour ma part, si je regarde sous l'angle du travail à réaliser tant sur la forme que sur le fond, rien ne va fondamentalement changer. La nouvelle appellation (cf. Fête Laïque de la Jeunesse au lieu de Fête de la Jeunesse Laïque) n'impacte pas à ce niveau-là. Passer d'une cérémonie philosophique à une cérémonie « civile » n'est pas en soi une difficulté sur le plan idéologique. Mais il n'en est pas de même sur le plan pragmatique. Dès l'instant où l'on change d'identité, notre préoccupation reste de pouvoir informer les enfants, sans prosélytisme déplacé. Dans de petites communes comme Herve et Soumagne, nous avons tissé des liens étroits avec les professeurs de morale. Mais la situation est parfois compliquée.

Les comités qui organisent les FLJ ne font pas face à la même réalité que les décideurs. Attention : il ne s'agit pas de remettre en cause le changement, mais bien d'en mesurer les effets sur le terrain du point de vue des associations.

## Une période incertaine

Dans leur grande majorité, les pouvoirs organisateurs (PO) de l'enseignement primaire relèvent des communes et les sensibilités laïques n'y sont pas toutes identiques. Malgré que nous ayons reçu l'autorisation des PO d'informer tous les enfants, l'accueil des parents et des enseignants n'a pas toujours été des plus chaleureux, même parfois hostile. Une probable influence de ces parents sur des décisions prises au niveau politique local n'est pas imaginable. La tentative de toucher les parents par les réseaux sociaux ou de centraliser les demandes dans une sorte de « call center » a été vouée à l'échec. Les parents ayant clairement besoin de proximité. Les associations se retrouvent ainsi coincées dans des enjeux politiques qui impactent leur quotidien. Par contre, ce que nous avons pu constater cette année, c'est la chute du nombre des participants. Quant à son interprétation, je resterais prudente. De même quant à l'adhésion des associations à ce nouveau paradigme. Cette période transitoire est un terrain marécageux dans lequel nous essayons de naviguer. Demain est certes incertain, mais cette incertitude nous contraint à la créativité... 



## Jour de fête à Soumagne !

Neuf heures du matin. Le plateau de Herve sommeille encore sous le soleil qui pointe timidement le bout de son nez. Du côté du Centre culturel de Soumagne, un peu d'agitation trouble la quiétude dominicale. Des voitures se garent, des enfants en jaillissent et se pourchassent en riant, les bras chargés de matériel. Rayonnante au milieu de l'agitation qui monte, Evelyne Daniel garde un calme olympien et son sourire contagieux illumine son visage légèrement empourpré par l'émotion et sans doute un peu de stress... C'est qu'Evelyne est, depuis dix ans déjà, la cheville ouvrière de la Fête laïque de la jeunesse, organisée par le Comité d'action laïque de Soumagne. Mais il s'agit d'une mise en commun des ressources locales, car si chaque village monte sa propre fête, tout le travail préparatoire se fait avec le Comité d'action laïque de Herve et, depuis l'année dernière, celui de Fléron/Beyne. Au cours d'un stage de quelques

jours, les enfants qui ne se connaissent pas nécessairement au départ, puisqu'ils viennent de villages différents, sont amenés à créer une œuvre collective originale dont les principaux outils sont le théâtre et le chant. Pour y arriver, ils sont épaulés par des comédiens et des musiciens professionnels, ainsi que par un régisseur, qui les guident et les conseillent. Résultat ? Une cérémonie/spectacle empreinte de simplicité et d'authenticité, mais qui est le fruit direct du regard des enfants sur le monde qui les entoure et qui préfigure (peut-être ! ?) leur engagement futur. A l'aube de cette adolescence qui leur tend les bras, ils trouvent ici, dans la rencontre et le travail collectif, dans la prise de conscience de leur capacité à faire bouger les choses, une des toutes premières concrétisations de leur vie d'adulte qui s'ébauche. Et si c'était ça le message de la Fête laïque de la jeunesse ?

# Une loi du silence qui libère la parole

Les principes fondamentaux du secret professionnel sont-ils menacés par le projet de loi déposé par le ministre de la Justice ? Le texte actuel est-il assez précis et ne risque-t-il pas de confisquer la parole des bénéficiaires ? Pré-état des lieux empreint de doutes.

Par Julie Papazoglou  
Chargée de missions CAL

Le 15 mai dernier, l'ensemble des conseillers laïques travaillant en IPPJ et en prison, se sont réunis au Centre d'Action Laïque pour débattre d'un sujet d'actualité brûlant : le secret professionnel et ses récentes modifications. Spécialiste du sujet, Lucien Nouwlynck, premier avocat général à la Cour d'appel de Bruxelles, y présentait les contours de ce principe déontologique fondamental, ainsi que les enjeux liés au projet de modification du Code pénal. Pour rappel, l'article 458 relatif au secret professionnel dispose que « *les médecins, chirurgiens, officiers de santé, pharmaciens, sages-femmes et toutes autres personnes dépositaires, par état ou par profession, des secrets qu'on leur confie, qui, hors le cas où ils sont appelés à rendre témoignage en justice ou devant une commission d'enquête parlementaire et celui où la loi les oblige à faire connaître ces secrets, les auront révélés, seront punis d'un emprisonnement de huit jours à six mois et d'une amende de cent euros à cinq cents euros* ». Le

secret professionnel constitue donc avant tout un devoir dont la violation, sous réserve des exceptions limitativement prévues, entraîne une sanction pénale. Comme l'indique Lucien Nouwlynck, premier avocat général à la Cour d'appel de Bruxelles, « *nous ne sommes pas en présence d'un droit de se taire, mais bien d'une interdiction de parler, d'une obligation de se taire* ».

## Question de confiance

L'objectif du secret professionnel ne consiste pas seulement à protéger les citoyens, mais également la confiance qu'ils placent dans certains confidents ou institutions. « *Le secret professionnel doit être protégé en tant que condition nécessaire à l'exercice de certaines missions relevant notamment du droit à la santé et à la liberté de conscience. Cette valeur est considérée comme supérieure à la répression de crimes et délits : il est admis qu'un criminel a le droit d'être soigné par un médecin*

## EXERGUE

*sans crainte d'être dénoncé par celui-ci* », précise Lucien Nouwynk. Pour les travailleurs sociaux tels que les conseillers laïques, le secret professionnel constitue un outil de travail indispensable au bon exercice de leur profession. En effet, un lien de confiance doit pouvoir être créé avec le détenu ou le jeune placé en IPPJ puisque, par définition, le rôle principal du conseiller moral est d'être à l'écoute de leurs confidences. La relation de confiance constitue donc la pierre angulaire de cet échange. Leur mission se distingue bien d'un travail sous mandat auprès d'un juge ou d'une autorité carcérale.

les travailleurs soumis au secret professionnel et donc directement les conseillers laïques. Concrètement, le texte indique qu'il n'y pas d'infraction lorsqu'une personne dépositaire de secrets les communique « *dans le cadre d'une concertation organisée soit par ou en vertu d'une loi d'un décret ou d'une ordonnance, soit moyennant une autorisation du Procureur du Roi ; cette concertation peut uniquement être organisée en vue de protéger, soit l'intégrité physique ou mentale de la personne ou de tiers ou la sécurité publique ou la sécurité de l'État.* » Selon les travaux préparatoires du texte, l'objectif de cette concertation n'est pas d'introduire un devoir de parole, mais un droit de parole. « *Une telle concertation ne peut être efficace et constructive que si les participants se font mutuellement confiance quant à leurs rôles respectifs [...] À cet égard, il convient de souligner [...] qu'il est également question d'un droit de parler et non d'une obligation de parler, laissant au dépositaire du secret professionnel le soin d'évaluer quels secrets peuvent être communiqués utilement dans le cadre de la concertation* »<sup>2</sup>.

Une appréciation individuelle et aléatoire qui risque de poser problème et susciter des cas de conscience ! Heureusement, pour le Centre d'Action Laïque, des balises déontologiques internes existent à cet égard. De même, le code de déontologie de l'Aide à la Jeunesse précise clairement les conditions du partage du secret avec des tiers. Le *Vade-mecum* de la Fondation pour l'assistance morale aux détenus

1 Voir article 458 ter du Code pénal, Doc. Chambre 542259/001 du 16 janvier 2017

2 Exposé des motifs, pp 228 et 229, Doc. Chambre 542259/001 du 16 janvier 2017, titre 20, articles 284 à 286,

### Cas de conscience

Le projet de loi actuel, déposé par le ministre Koen Geens en Commission Justice de la Chambre, au sein du projet « pot-pourri V », vise quant à lui à « modifier le Code pénal en introduisant un article 458 ter en vue d'instaurer le partage du secret professionnel dans le cadre de la concertation de cas »<sup>1</sup>. Cela concerne tous

indique également que le conseiller moral, contrairement aux autres intervenants, n'a pas le devoir de rapporter aux autorités carcérales. Comme le souligne Lucien Nouwynck, chacun des conseillers laïques « devra être au clair avec lui-même, avec les bénéficiaires de l'aide, avec les personnes concernées par leurs investigations sous mandat, avec les autorités judiciaires afin de préserver un lieu de parole libre, une relation de confiance et éviter que le dépositaire du secret ne soit dépossédé en quelque sorte de sa parole ».

### Encore trop de questions

Ce texte, visiblement basé sur des projets pilotes en Flandre, en matière de maltraitance infantile et de *Foreign Terrorist Fighters*, pose plusieurs questions. Qu'entend le Ministre par « Sécurité publique » et « Sécurité de l'État » ? Ces notions ne sont pas suffisamment définies dans le texte et sont donc sujettes à des interprétations divergentes en fonction des dépositaires, avec à la clef, des dérives de dévoilement, voire de délation. Les personnes susceptibles de participer à ce type de concertation ne sont pas non plus clairement définies. Par ailleurs, s'il s'agit bien de partager certaines informations vers d'autres intervenants (Procureur du Roi, travailleurs sociaux) : les conditions posées pour le partage du secret ne devraient-elles pas requérir l'accord du bénéficiaire de l'aide ? Enfin, ne serait-il pas délicat, pour un conseiller invité à une concertation par le Procureur du Roi, de refuser de dévoiler des informations qu'il juge non pertinentes s'il a face à lui un

© Belga



magistrat qui l'y incite pour des motifs tels que la « sécurité publique » ou la « sécurité de l'État » ? Tout en sachant qu'en cas de dévoilement abusif du secret, ce même conseiller risque d'être poursuivi sur base de l'article 458 du Code pénal ? Si le texte passe en l'état, il nous semble indispensable d'évaluer au cas par cas l'opportunité de prendre part à ce type de concertation. 

# 3 000 km sur les traces des réfugiés

En avril dernier, une quinzaine de coureurs du collectif « Humans Welcome » ont parcouru la route des Balkans en solidarité avec les migrants. 3 000 km au pas de course de Lesbos jusqu’au Parlement européen de Bruxelles. Le but : dénoncer le manque d’engagement ferme de la politique européenne dans la prise en charge des réfugiés. Valter Iurlaro, l’initiateur du projet, nous relate ce fameux périple, avec ses espoirs et son positionnement face à cette problématique.

Par Valter Iurlaro  
Responsable du projet Humans Welcome

Ce projet est né de l’effroi qu’a suscité en moi la décision de Viktor Orbán, le Président hongrois, d’ériger des barbelés aux frontières de son pays, sans que cela n’entraîne une condamnation ferme de la part de l’Union européenne. De cette colère et tristesse est née le collectif citoyen « Humans Welcome », avec un projet : parcourir 3 000 km en courant sur la route des Balkans de Lesbos à Bruxelles. Cette course, certes symbolique, s’est terminée le 16 avril devant le Parlement européen, où nous avons transmis des messages recueillis parmi les migrants, mais aussi de la part du peuple grec, autre oublié de l’Europe. Nous avons vécu une belle aventure, chargée d’images, d’émotions, de rencontres, de prise de conscience, d’efforts intenses, de joies et de tristesses, de rage au cœur aussi... Et surtout une immense envie de partager cette expérience ! L’objectif de ce projet était avant tout de provoquer un sursaut des consciences, tant des

citoyens que de nos dirigeants politiques belges et européens, pour exiger une politique migratoire plus humaine basée sur l’ouverture et la solidarité plutôt que sur la peur et le repli identitaire.

## Une aventure humaine, un message politique

Le collectif composé d’une vingtaine de coureurs assisté d’une équipe logistique (chauffeurs, cinéastes, journalistes) a traversé sans problème cette fameuse route des Balkans qui est aujourd’hui totalement verrouillée pour les migrants, au travers de 8 pays : Grèce, Macédoine, Serbie, Slovaquie, Hongrie, Autriche, Allemagne et puis la Belgique. Cette aventure nous a aussi permis de rencontrer des migrants, des ONG et des citoyens engagés pour assurer un accueil le plus humain possible, dans les camps de réfugiés. Nous voulions d’ailleurs aussi marquer notre

solidarité avec les citoyens grecs qui sont victimes de l'austérité totalement injuste imposée par l'Europe. Car au-delà de l'aventure humaine, nous portons aussi un message politique : une autre politique migratoire est possible. Non pas celle de l'Europe forteresse, de la peur et du repli identitaire, mais une politique d'ouverture basée sur les droits humains, qui respecte les conventions internationales de Genève et la Déclaration universelle des droits de l'homme, car nous sommes tous des migrants !

### Et après ?

Fort de cette expérience incroyable, le collectif ne veut pas en rester là. Regonflé à bloc par une importante couverture médiatique, avant et pendant le projet, de même que sur les réseaux sociaux, nous souhaitons poursuivre notre projet de différentes manières : au travers d'actions de solidarité avec les sans-papiers en Belgique, en participant à différentes mobilisations pour une autre politique migratoire, à des courses symboliques autour des centres fermés ou en poursuivant notre démarche pédagogique autour du projet « des cartes blanches pour créer des ponts entre ici et là-bas ». Une équipe de cinéastes nous ayant accompagnés pendant le parcours, un film sur notre périple sera aussi projeté prochainement dans les écoles et dans les salles.

### Quelles solutions pour sortir de l'impasse ?

Suite à cette aventure, nous avons aussi dégagé des pistes de réflexions et élaboré un plaidoyer pour replacer

l'humain au centre des débats européens, avec en premier lieu la nécessité d'assurer des voies sûres et légales aux migrants pour arrêter le drame de ces milliers de morts noyés en méditerranée et mettre fin aux violences durant le parcours migratoire. Nous proposons aussi d'inverser la logique de « l'Europe forteresse », en ouvrant les frontières et en amenant un regard positif sur les migrations, qui à terme représentent un processus constructif et enrichissant. Mais pour cela, il est nécessaire d'investir dans une politique d'accueil plus humaine, solidaire et équitable – qui au bout du compte sera gagnante pour tous – plutôt que dans des agences comme Frontex qui dépensent des millions d'euros pour surveiller les frontières et qui n'arrêteront de toute façon pas les migrations. Enfin, nous devons exiger le respect des quotas de relocation et de réinstallation tels que prévu par l'Union européenne.



[www.humans>Welcome.be](http://www.humans>Welcome.be)  
[www.facebook.com/HumansWelcomeBE/](http://www.facebook.com/HumansWelcomeBE/)



©





**22 Laïcité chez Macron : variations sur le même thème**

**25 Il y a 100 ans, la Déclaration Balfour**

**28 Le refus d'un féminisme « assimilationniste »**

# Laïcité chez Macron : variations sur le même thème

Intransigeance quant au respect des valeurs de la République mais acceptation du port du foulard à l'université, neutralité de l'État mais nécessaire organisation de l'islam en France : les positions du nouveau chef de l'État français quant à la laïcité seraient-elle fluctuantes ?

Par Philippe Cohen-Grillet  
Journaliste et écrivain<sup>1</sup>

Le nouveau président de la République française cirerait-il les babouches des islamistes qui piétinent allègrement la laïcité ? Pour Marine Le Pen, qui a engrangé face à lui le record de onze millions de votes au second tour de l'élection, cela ne fait aucun doute : Emmanuel Macron fait preuve de « *complaisance* » envers les salafistes. Pire, il se jetterait « *à plat ventre* » devant les dirigeants de l'UOIF<sup>2</sup>, considéré comme le mouvement porte-voix des Frères musulmans. C'est en tout cas ce que lui a lancé au visage la cheftaine du Front national lors d'un face-à-face télévisé qu'elle a transformé en torrent d'injures et d'invectives qui ont achevé de la décrédibiliser en révélant le traditionnel – et inchangé – visage de l'extrême droite. Un « *mensonge éhonté* », a aussitôt répliqué l'UOIF, tout en réitérant son appel à voter pour le candidat centriste afin de

« *faire barrage à la menace incarnée par les idées* » du FN. Qu'importe que Macron n'ai jamais rencontré un membre de cette sulfureuse mouvance. Qu'importe que le vice-président du FN, Louis Alliot, à la ville compagnon de Le Pen ait, quant à lui, invité à un colloque du parti Camel Bechikc, membre de la même UOIF, proche de la droite ultraradicale, ancien porte-parole de la « Manif pour tous », le lobby anti-mariage gay, et dont les vidéos sont régulièrement relayées sur le site de l'activiste antisémite Alain Soral. Afin d'appuyer ses accusations, Le Pen a également brandi le spectre de Mohamed Saou, présenté comme un « *radical islamiste* ». Ce professeur d'histoire-géographie fut délégué du mouvement En Marche ! pour le département du Val-d'Oise. Son cas a suscité une vive polémique suite à l'extrapolation de certains propos. Mohamed Saou ayant déclaré qu'il

1 Dernier ouvrage paru : *Nos années de plomb. Du Caire au Bataclan, autopsie d'un désastre*, Paris, Plein Jour, 2016, 234 p.

2 Union des organisations islamiques de France.

« n'a jamais été et ne sera jamais Charlie », après la publication d'une caricature sur les victimes d'un tremblement de terre en Italie. Le professeur, que Macron a gratifié en aparté de « type très bien », a aussitôt été suspendu de ses fonctions dans l'attente de la convocation d'une commission d'éthique du parti.

### Des agents de l'administration « formés » à la laïcité

La conception que se fait de la laïcité le nouvel hôte de l'Élysée est autrement plus complexe. En janvier 2016, Emmanuel Macron s'est montré scrupuleux quant au respect de la laïcité. « Si la liberté de conscience est totale, l'intransigeance quant au

respect des lois de la République doit être absolue », déclarait-il alors. Dans sa ligne de mire : « *Le cœur du débat qui est posé, c'est l'islam* ». Pas la religion en elle-même, nuancait-il, mais « certains comportements placés sous le signe du religieux, quand ils sont imposés à la personne qui les pratique. [Il y a en France] des choses qui ne sont pas négociables ». Voilà pour les principes. Mais force est de constater que leur traduction concrète dans le programme du futur chef de l'État s'est avérée plus floue. Celle-ci pose comme préalable « *La liberté est la règle, l'interdiction, l'exception* ». Précision immédiate : « *Trop de Français confondent la laïcité et l'interdiction des manifestations religieuses*. » Nous touchons là au



coeur de la définition de la laïcité à la française. Les tenants du plus large exercice de la liberté de croyance et du culte soulignent l'obligatoire « neutralité » de l'État face à toutes les religions. Or, laïcité ne signifie pas neutralité, mais attachement aux valeurs de la République. En clair et aux termes de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, la République ne reconnaît aucun culte. Ils ne doivent pas interférer dans la sphère publique mais leur libre exercice est garanti. C'est sur cette ligne que se positionne Emmanuel Macron. Mais son programme entend instituer une « *formation à la laïcité* » qui serait « *systématiquement proposée aux agents de l'administration* » tandis que des « *référents* » seraient identifiés dans chaque établissement public. Quant à l'islam spécifiquement, Macron fait le constat qu'il est en France « *mal représenté* ». D'où sa proposition de créer une « *Fédération nationale de l'islam de France* », qui serait un « *regroupement d'associations cultuelles locales créées dans le cadre posé par la loi de 1905* ». En somme, aider, organiser, mais fermer les mosquées dont le « *fonctionnement ou les prêches méconnaissent* » les lois de la République.

### Haro sur la « laïcité revancharde dangereuse »

De précédentes déclarations d'Emmanuel Macron ont contribué à entretenir une certaine impression de flottement. Ainsi a-t-il estimé que réclamer « *des menus dans les écoles sans aucun accommodement et*

*(vouloir) que tous les enfants mangent du porc, (c'est) pratiquer une laïcité revancharde dangereuse* ». Même chose pour ce qui est du port du foulard à l'université qui devrait être toléré par pragmatisme car « *au titre d'une laïcité revancharde, on en vient à sortir des citoyens des lieux de la République et à les confiner à l'écart, sans enrayer la montée du fondamentalisme, ni conforter la laïcité* ». Autre grand écart entre conviction intime et comportement public : « *Dans sa conscience profonde, je pense qu'un catholique pratiquant peut considérer que les lois de la religion dépassent les lois de la République. Simplement, à chaque instant où il est dans le champ public, les lois de la République prévalent sur les lois religieuses.* » Et puis lorsque le candidat Macron avait déclaré : « *Il n'y a pas de culture française. Il y a une culture en France* », un tollé avait accueilli cette ode à peine voilée au multiculturalisme. Mais, quelques semaines plus tard, nouveau virage : « *La France n'a jamais été et ne sera jamais une nation multiculturelle.* » Un proche d'Emmanuel Macron nous assure qu'il se montrera « *intransigeant quant à la laïcité* », d'une « *fermeté absolue contre l'islamisme* » et qu'il est « *hors de question de toucher à la loi de 1905* ». Reste qu'au regard des prises des déclarations à géométrie véritable, il est bien difficile de se faire une religion quant à la conception exacte que le nouveau Président se fait de la laïcité. 

# Il y a 100 ans, la Déclaration Balfour

Israël et la Grande-Bretagne célèbrent en grandes pompes le centenaire de la Déclaration Balfour. Cette simple lettre diplomatique a pourtant déclenché le plus long conflit contemporain aux conséquences toujours vives.

Par Alice Hermine  
Journaliste

Arthur James Balfour n'imaginait sans doute pas ce que deviendrait cent ans plus tard le « Foyer national » que son gouvernement promettait aux Juifs d'Europe. Le 2 novembre 1917, celui qui était alors le ministre britannique des Affaires étrangères, adresse une lettre officielle à Lord Lionel Walter Rothschild, président de l'antenne anglaise du mouvement sioniste. Le gouvernement britannique s'y engage à faciliter l'installation des Juifs en Palestine. La Première Guerre mondiale dure depuis 3 ans. Un monde est en train de s'écrouler. Deux empires séculaires vont bientôt disparaître, l'Empire ottoman et l'Empire austro-hongrois, alliés contre la Grande-Bretagne et la France. La Russie tsariste est déjà morte. Les Britanniques préparent l'après-guerre et ils ont besoin de l'appui des États-Unis qui, quant à eux, veulent rester neutres. Les Juifs américains sont plus enclins à soutenir les empires ottoman et austro-hongrois, moins antisémites que la Russie et même que la France

dont l'image a été brouillée par l'Affaire Dreyfus.

## Un paragraphe oublié

Londres vise alors le contrôle stratégique du Proche-Orient. Un an plus tôt, Londres et Paris s'étaient partagé d'avance les morceaux de l'Empire ottoman bientôt déchu. Ce sont les accords Sykes-Picot, du nom des deux diplomates les ayant négociés. Entre 1916 et 1922, la Grande-Bretagne et la France vont s'affronter diplomatiquement pour que chacune obtienne finalement des mandats de la toute nouvelle Société des Nations (SDN), l'ancêtre des Nations unies. En 1922, c'est chose faite : la Grande-Bretagne obtient la Palestine, l'Irak et la Jordanie, tandis que le Liban et la Syrie échoient à la France.

Le 2 novembre 1917, Londres promet donc l'établissement d'un Foyer national juif en Palestine. En même temps, elle fait miroiter un État indépendant aux Arabes, à la condi-



© AFP

tion de se soulever contre le califat ottoman. Tout le monde croit aux promesses du gouvernement de Sa Majesté. La Déclaration Balfour précise bien que « rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civiques et religieux des collectivités non juives existant en Palestine ». Un paragraphe largement oublié depuis 100 ans.

du 5 au 10 juin 1967, Tsahal<sup>1</sup> anéantit ses ennemis. L'attaque a longtemps été présentée comme une initiative préventive pour contrer une action arabe imminente. Le Caire avait en effet fermé le détroit de Tiran<sup>2</sup> aux navires israéliens, cette voie incontournable pour l'accès au port d'Eilat, et ce geste était considéré par Tel Aviv comme un « *casus belli* ». Après sa victoire fulgurante, l'État hébreu occupe le Golan, la Cisjordanie, la partie est de Jérusalem, Gaza et le Sinaï. Or, les travaux de l'historien israélien Tom Segev ont démontré qu'il y avait au sein du gouvernement israélien un

1 Nom donné à l'armée israélienne.

2 Le détroit de Tiran sépare le golfe d'Aqaba de la mer Rouge.

## Quand David devient Goliath

Cinquante ans et deux guerres plus tard, l'État d'Israël lance une guerre éclair contre les armées égyptienne, jordanienne et syrienne. En 6 jours,

puissant lobby militariste, dont faisait partie le général Moshe Dayan, qui avait projeté depuis longtemps de s'emparer de ces territoires. La guerre des Six Jours est en tout cas l'un des tournants majeurs de l'histoire de l'État hébreu. Jusque-là, le jeune État était le petit David constamment menacé, dépendant, et dont l'existence était loin d'être assurée. Après juin 1967, il se transforme en Goliath omnipotent qui n'a de compte à rendre à personne, même pas à son puissant protecteur américain.

### **Une colonisation jamais interrompue**

La création de l'État d'Israël s'est faite au détriment des habitants de Palestine. En 1882, quand s'installent les premiers Juifs sionistes fuyant les pogroms d'Europe de l'Est, seulement 4 % de Juifs vivent en Palestine. Au moment de la Déclaration Balfour en 1917, ils sont 10 %. Ils sont 32 % lors du vote de partage par les Nations unies en 1947. Un partage engendré par la tragédie de la Shoah et les 6 millions de victimes juives anéanties par le régime nazi. Mais 55 % du territoire sont accordés aux Juifs qui ne possèdent alors que 7 % des terres et ce partage est naturellement refusé par les Palestiniens et les Arabes. Israël gagne sa guerre « d'indépendance » en 1949, contre les Palestiniens et les armées arabes. Les Israéliens détruisent les villages, confisquent les maisons et les terres palestiniennes pour éviter le retour des réfugiés. Les premières colonies

construites entre 1949 et 1967 sont conçues pour servir de vigie le long de la Ligne verte<sup>3</sup>. Après 1967, le gouvernement israélien (travailliste) établit des colonies en territoire palestinien selon une stratégie défensive, sans aucune référence biblique ni idéologique. Mais après la guerre du Kippour en 1973, les travaillistes acceptent l'installation de colonies dans des territoires densément peuplés de Palestiniens. C'est aussi à partir de 1974 qu'apparaît le Goush Emounim, un mouvement religieux et politique qui ambitionne de s'implanter dans toute la Palestine historique. En 1977, l'arrivée au pouvoir de la droite, pour la première fois depuis la création d'Israël, va favoriser ce mouvement. Les accords d'Oslo de 1993 et l'espoir inoui de paix et d'indépendance de deux États vont s'évanouir sous les coups des bulldozers et des grues. Jamais Israël n'arrêtera la construction de ses implantations sur les terres arrachées aux Palestiniens. La révolte de la seconde Intifada entre 2000 et 2005 n'y changera rien.

### **Cent ans plus tard**

En ce printemps 2017, l'étoile de David bleue sur fond blanc flotte aux réverbères, s'accroche aux balcons et aux voitures, se déroule le long des façades partout en Israël mais aussi jusqu'au fin fond de la Cisjordanie occupée. C'est le 2 mai que l'État hébreu a célébré dans la joie sa fête d'indépendance. Pour les Palestiniens, le même événement s'appelle la Nakba, ce qui signifie « la catastrophe »<sup>4</sup>...

<sup>3</sup> Ligne de cessez-le-feu de 1949.

<sup>4</sup> Commémorée généralement le 15 mai.

# Le refus d'un féminisme « assimilationniste »

Endosser l'étiquette de féministe suscite encore et toujours des réserves. Au Nord, il est perçu comme dépassé ou excessif. Au Sud, il apparaît comme paternaliste et occidentalocentré. Au placard, le féminisme ? Certainement pas ! Coup de projecteur sur les apports, encore trop occultés, des penseuses et militantes du Sud en faveur de l'égalité.

Par Aurélie Leroy

Chargée d'étude au Centre tricontinentale – CETRI

*« Nulle part au monde, les femmes ne bénéficient d'une égalité totale avec les hommes. »* Cette affirmation de Bertha Lutz, féministe brésilienne et signataire de la Charte de l'Organisation des Nations unies, prononcée en 1945, n'a pas pris une ride et justifie la poursuite d'un combat donné en héritage. En Afrique, en Amérique latine ou en Asie, les femmes se sont approprié de longue date cette lutte en refusant de se conformer aux prescriptions masculines autant qu'aux injonctions occidentales. Les femmes du Sud et les descendantes d'immigrées dans le Nord ont en effet bousculé le mouvement en liant le « *refus de la domination par un pouvoir (néo)colonial extérieur à celui de la domination par un pouvoir patriarcal intérieur* », comme l'explique bien Nawal El Saadawi, écrivaine et activiste égyptienne.

rapports de pouvoir. Une femme indigène de la campagne du Guatemala, une femme *dalit* des faubourgs de New Delhi, une femme « racisée »<sup>1</sup> des quartiers populaires de Bruxelles, une lesbienne d'ici ou d'ailleurs, se retrouvent à l'intersection de différents rapports de pouvoir : sur base de la classe, de la race, du sexe, de la sexualité, etc., qui font qu'elles ne sont pas dominées de manière identique.

L'articulation insidieuse qui existe entre sexismes et racisme, se reflète notamment dans la manière de considérer les violences envers les femmes. En Europe ou aux États-Unis, celles-ci sont appréhendées globalement comme un fait social étudié rationnellement, données et statistiques à l'appui. En revanche, dans d'autres lieux – en Inde, au Mexique, dans le monde arabe –, les violences sexistes sont perçues, depuis l'Occident, comme inhérentes à la culture de leurs auteurs. L'explication sociologique est oubliée et

1 « Racisé.e.s » n'est pas une notion descriptive, mais analytique. Les individus font l'objet d'une « racisation », c'est-à-dire d'une construction sociale discriminante.

## Un féminisme « intersectionnel »

Les féministes des pays du Sud ont d'abord insisté sur l'imbrication des



© AFP

l’interprétation culturaliste prend le dessus. Il est alors fait référence au sexisme des « autres » en opposition aux valeurs inébranlables d’égalité et de respect dont l’homme blanc serait le garant.

Les féministes critiques du Sud s’attachent à faire ressortir les différences existantes entre les femmes, prenant en compte les identités multiples qui se croisent et qui sont à l’origine de la stigmatisation des individus, ainsi que des rapports de force qui travaillent les sociétés. À partir de leurs « *territoires et de leurs corps* », de leurs priorités et selon leur capacité d’action, elles se sont inscrites dans une perspective de

transformation ou d’adaptation de leurs réalités sociales et familiales.

#### **Un féminisme « ancré » et contextualisé**

Le second apport des mouvements des femmes du Sud est d’avoir insisté sur le caractère ancré de leurs luttes et d’avoir relevé les complexités socio-historiques qui les entourent. La femme musulmane, par exemple, est plus que jamais fantasmée dans nos sociétés. Les affaires à rebondissement sur le voile depuis vingt ans, et la saga du burkini de l’été dernier, ont drainé un flot sans retenue de discours sexistes et paternalistes où se mêlent racisme et phobie délirante

de l'islam. Dans ce contexte d'affollement, la religion serait à l'origine de tous les maux, cause du sous-développement, de l'archaïsme et du retard des sociétés. Cette lecture essentialiste des femmes musulmanes gomme les réalités sociopolitiques et historiques qui influent sur les rapports de genre et finit par les réduire à ce qu'elles ne sont pas. À force de se concentrer sur la misogynie des religions, on en oublierait que « les » mondes musulmans constituent un ensemble de pays qui s'étendent sur plusieurs continents, avec des langues et des cultures différentes. Et qu'ils sont profondément marqués par des facteurs historiques et socioéconomiques qui agissent de manière déterminante sur le statut des femmes.

### **Ne nous libérez pas, on s'en charge !**

Enfin, les femmes du Sud critiquent aussi le féminisme « dominant », centré sur les besoins et les expériences des femmes occidentales. Elles rejettent une vision paternaliste et misérabiliste qui les présentent comme des victimes passives, enfermées dans l'ignorance et la tradition, et devant de ce fait être secourues au nom de valeurs égalitaires et des droits humains. Elles affirment leur volonté d'être parties prenantes dans l'élaboration de la pensée et des luttes féministes. Dans cet esprit, elles luttent contre des structures de pouvoir productrices d'inégalités comme le (néo) colonialisme – ou d'autres comme le néolibéralisme – et refusent a fortiori l'instrumentalisation de

## **Exergue**

leurs causes à ces fins. L'objectif est ambitieux, tant recourir à la « cause des femmes » pour légitimer des politiques a de tout temps constitué un réflexe.

À contre-courant des démarches excluantes en cours, des féministes appartenant à des groupes minoritaires – féministes musulmanes, afroféministes, etc. – militent pour se réapproprier des espaces dont elles ont été dépossédées et s'expriment en leur nom propre, à la manière du collectif de citoyennes féministes musulmanes qui s'est constitué en Belgique en 2016.

Depuis la marge, elles lancent un appel, brouillent les lignes, renversent des valeurs perçues négativement, pour s'affirmer. Au final, elles contribuent à la création d'un « autre féminisme » qui n'est pas opposé aux revendications historiques du mouvement dans ses formes dominantes, mais sans pour autant accepter d'être assimilées ou de s'aligner sur une forme de pensée hégémonique et normative. ↗



# À la recherche du dénominateur commun





QURAN

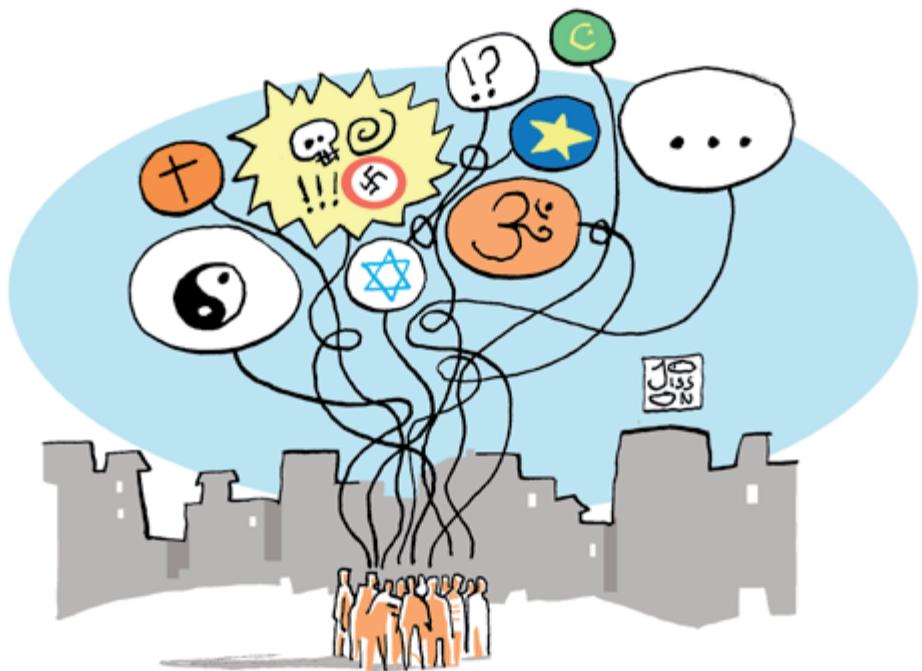
Favoriser le dialogue interconvictionnel : tout un programme ! Mais comment ce « vœu pieux », serions-nous tentés de dire, s’articule-t-il dans un contexte socioculturel tendu, avec un état du monde où certains radicalismes religieux refont surface, où les lobbies européens sont plus que jamais à la manœuvre ? Peut-être en semant de petites graines, en tissant des fils, en cherchant des terrains communs sur lesquels s’accorder. Ou simplement, en se rencontrant ! Aussi polémiques soient les points de vue et visions sociétales des uns et des autres, le réflexe du repli sur soi n’a jamais fait ses preuves, ni permis aux sociétés d’évoluer dans la bonne voie. Mais encore faut-il s’accorder sur l’objet du dialogue : car entre les débats et échanges d’idées sur les différentes conceptions philosophico-spirituelles relatives aux gros enjeux sociaux et éthiques qui traversent notre monde et la volonté de les imposer au niveau législatif, une ligne rouge s’impose…

Jean-Pol Hecq  
Rédacteur en chef

---

**À la recherche du dénominateur commun**

---



---

**À la recherche du dénominateur commun**

---

# Et maintenant, asseyons-nous et parlons un peu...

La vie, la mort, la place des croyances dans notre société et face à l'État : des sujets ô combien intéressants, mais sensibles ! Les grands débats interconvictionnels sur ces thématiques sont rares. Alors, nous l'avons organisé. Sans langue de bois.

Débat animé par Jean-Pol Hecq  
Rédacteur en chef

Il y a 50 ans, l'incendie de L'Innovation, à Bruxelles<sup>1</sup>, fut l'occasion d'une prise de conscience. La compassion publique avait alors pris la forme d'une cérémonie religieuse dans la basilique de Koekelberg. Certes, les non-croyants avaient été associés symboliquement, mais des familles qui ne se reconnaissaient pas dans cette cérémonie catholique exprimèrent alors le besoin d'autre chose. C'est ainsi que le mouvement laïque a commencé à se fédérer, jusqu'à créer le Centre d'Action Laïque en 1969. Récemment, les attentats du 22 mars ont remis en lumière le besoin de certaines formes interconvictionnelles de reconnaissance publique. L'évolution du monde et de la société provoque une diversité inédite dans l'histoire. Cette diversité ne peut pas être niée, à commencer par les actes symboliques de l'État, pour qui elle implique une indispensable prise de hauteur. Quant aux organisations convictionnelles, elles sont sommées de répondre à une demande bien spé-

cifique et de le faire dans un esprit d'ouverture propre à ne pas générer d'exclusions mal venues, surtout en cas de malheur collectif. Mais d'autre part, elles continuent à affirmer leur vision du monde avec une subjectivité exclusive... Alors, insurmontable contradiction ? C'est autour de ces thèmes que les représentants des cultes reconnus et des courants philosophiques se sont réunis au CAL pour débattre à bâtons rompus. Invités du jour : Jean-Pierre Delville, évêque catholique de Liège ; Carlo Luyckx, président de l'Union Bouddhique Belge ; Philippe Markiewicz, président du Consistoire central israélite de Belgique ; Benabderrahmane Lhoucine, imam, représentant de l'Exécutif des Musulmans de Belgique ; Henri Bartholomeeusen, président du Centre d'Action Laïque.

**Jean-Pierre Delville :** D'un point de vue chrétien, la demande sociétale par rapport au deuil est fondamentale puisque la foi chrétienne

se construit à partir de la mort de Jésus-Christ. C'est une confrontation directe à la mort. C'est aussi une espérance, puisque, pour nous, Jésus est de nouveau vivant. Quant à la question de participer à une célébration plus large et commune, c'est tout à fait compréhensible. Je l'ai très bien vécu dernièrement, quand a eu lieu l'évocation du 22 mars dernier, un an après les attentats de Bruxelles. J'ai trouvé qu'il y avait un dénominateur commun dans les accents apportés par telle ou telle conviction. On permettait au fond, d'avoir un discours commun dans lequel on percevait bien un enrichissement à partir des différentes traditions représentées.

### **Le fait-on d'abord pour les gens de sa communauté ou pour l'ensemble des citoyens ?**

Philippe Markiewicz : C'est pour l'ensemble de la communauté belge, c'est un travail citoyen avant tout. Lorsqu'on a commémoré l'attentat au Musée juif, j'ai organisé une cérémonie et j'ai souhaité y associer l'Église catholique, le monde laïque, les musulmans et les juifs, parce que ce sont les plus grands courants de la société belge. J'ai souhaité montrer que dans les moments graves de la vie du pays, on est tous ensemble pour défendre ce qui est essentiel : les valeurs de la démocratie éclairée et de l'entente entre tous. Même si nous avons des différences, même si on n'est pas d'accord sur tout, on est d'accord sur l'essentiel qui est de bien vivre ensemble. Et en faisant ça ensemble, on donne un signal fort

## **Exergue**

à l'ensemble de la population, en disant que nous, les représentants de la laïcité et des différents cultes, nous voulons que l'entente règne et que la réponse au malheur soit l'unité de la société.

### **Est-ce qu'aujourd'hui on commence à solliciter aussi l'Union Bouddhique belge ?**

Carlo Luyckx : En fait, nous sommes pratiquement reconnus ! Nous avons mis la dernière main au projet de loi et à l'exposé des motifs. Tout cela devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. C'est un travail qui dure depuis dix ans. Nous avons déjà pas mal d'invitations, mais pas encore du côté officiel, parce que, quand c'est le Premier ministre qui organise, il ne peut s'adresser qu'aux cultes et aux philosophies reconnus. Dans la société belge, le bouddhisme devient un fait de société et nous sommes très heureux d'être reconnus parce que le bouddhisme peut apporter quelque chose. C'est en effet une philosophie de tolérance, de paix, d'harmonie, d'équilibre, de solidarité. Il n'y a pas de Dieu, ce

n'est pas vraiment une religion, c'est une philosophie non confessionnelle, mais c'est quand même une spiritualité et donc la réflexion sur la mort y est centrale. C'est essentiellement une méthode de concentration, de pacification de l'esprit, etc. Quand il vient en Occident, le Dalaï-lama dit toujours : « *Ne devenez pas bouddhistes, vous avez tout ce dont vous avez besoin dans votre philosophie, dans votre religion.* »

**Je me tourne vers le représentant musulman pour une première réaction.**

**Benabderrahmane Lhoucine :** La plupart des musulmans de Belgique ne savent pas qu'à l'origine de la reconnaissance de l'islam par l'État belge il y a cette tragédie de 1967 qui a eu pour conséquence que le roi Beaudoin a donné à l'Arabie saoudite ce qu'on appelle actuellement le Centre Islamique<sup>2</sup>. Puis, dans les années 90, viendra le processus de reconnaissance qui aboutira à la création de l'Exécutif des Musulmans de Belgique. Mais depuis environ 25 ans, on assiste à une prise de conscience de la citoyenneté chez les musulmans. Donc, la première chose que nous disons c'est que nous ne sommes pas détenteurs de la vérité absolue. Chez les autres, il y a toujours quelque chose de beau à voir, il faut se connaître et dialoguer. Il faut essayer de voir ce que cherche l'autre. La laïcité n'est pas un mal en soi, le judaïsme peut nous apprendre beaucoup, le christianisme et le bouddhisme aussi. Tout cela mérite réflexion. C'est

## Exergue

pour ça qu'il y a une forte demande de la part des cadres moyens de la communauté musulmane qui travaillent, qui ont acquis une certaine éducation, et qui appellent au vivre ensemble avec toutes les composantes de la population belge.

**Le Centre d'Action Laïque est-il à l'aise ou pas avec cette « demande sociétale » ?**

**Henri Bartholomeeusen :** 1967 est un moment symbolique, car c'est la première fois qu'en Belgique, on prenait conscience qu'il n'y avait pas nécessairement une identité entre la communauté nationale et la communauté catholique. Le fait que nous soyons réunis autour de la table aujourd'hui démontre qu'il y a eu un progrès magnifique dans la coexistence des cultures, alors qu'elles ont plutôt tendance à cultiver leur propre vérité. Chaque homme est roi chez lui, chacun a ses convictions. Mais dans des moments de deuil national ou de crise, il est important de pouvoir répondre à un appel du politique. Le fondement, c'est permettre à chacun de vivre sa propre conviction, sa propre idéologie, éventuellement sa propre théo-

<sup>2</sup> Grande mosquée de Bruxelles, ouverte au culte musulman en 1978.



logie, mais de le faire dans le respect mutuel. Une fois que ces conditions-là sont acquises, on est déjà dans la laïcité. Mais cela implique de ne pas exiger que sa foi soit respectée comme une chose sacrée. La religion doit pouvoir être débattue comme n'importe quelle autre chose.

**N'y a-t-il pas un paradoxe dans le fait que chaque organisation cultive un postulat propre et, en même temps, est dans la nécessité de dépasser son cadre convictionnel ?**

**Jean-Pierre Delville :** Il n'y a pas de paradoxe, parce qu'il n'y a pas de pensée contemporaine qui s'exprime sans avoir des racines dans les traditions religieuses constitutives de nos cultures avec, d'ailleurs, des tonalités très différentes à l'intérieur d'une seule et même religion. Dans le chris-

tianisme, de grandes personnalités ont marqué l'histoire, ont laissé des textes ; il y a des monuments, des références culturelles : peintures, œuvres musicales. Notre culture n'est pas indépendante de ces productions qui, au fond, sont inspirées par la religion, mais qui ne sont pas limitées à la religion puisqu'elles sont accessibles à tous. Donc, l'élaboration d'un langage commun dans certaines circonstances se nourrit à des fonds très profonds, qui ne sont pas la chasse gardée d'une seule et même religion.

**Philippe Markiewicz :** Oui, la Culture avec un grand « C » est le produit de la juxtaposition des cultures. Les communautés se construisent par sédimentations successives. Aujourd'hui, du point de vue politique, ce qui est essentiel c'est la démocratie et sa défense. Mais les chefs religieux ont

<sup>3</sup> Albert Guigui, grand rabbin de Bruxelles.

<sup>4</sup> Le 12 mai 2017, les catholiques, protestants, anglicans et orthodoxes ont réagi à cette demande en publiant un communiqué commun.

une responsabilité qui va au-delà de leur communauté. On voit qu'aujourd'hui, il y a une évolution manifeste dans la communauté musulmane. La religion catholique a fait de même avec le concile de Vatican II. C'est une démarche à poursuivre et, au fond, la laïcité, est très satisfaite de voir que les religions peuvent coexister à ses côtés. Il y a de la place pour une multiplicité de « Dieux uniques », sans que ça ne cause de difficulté. Toutefois, il faut garder cette porte ouverte vers ce Dieu qui existe ou qui n'existe pas, c'est selon. Avant même de parler de spiritualité ou de religion, il faut trouver notre commun dénominateur.

**Benabderrahmane Lhoucine :** Je peux dire que la plupart des musulmans,

même dans des pays musulmans, y compris chez ce que vous appelez les partis islamiques, aspirent à avoir des états laïques. À propos de l'abattage avec étourdissement préalable : j'étais présent à une réunion de Sant'Egidio, lorsque le rabbin Guigui<sup>3</sup> a lancé un appel à nos amis catholiques et protestants pour nous aider sur ce problème-là<sup>4</sup>. Le monde politique et le gouvernement devraient au moins engager un dialogue avec les instances religieuses. Aujourd'hui, tant en Flandre qu'en Wallonie, des lois ont été votées. Mais nous ne voulons pas, en tant que citoyens, être contre la loi dans notre propre pays. Ce sont nos représentants politiques, ce sont nos ministres, c'est notre gouvernement, on ne peut pas entrer en conflit. C'est



**sociales et culturelles grandissantes ;  
tendance, notamment dans une  
ville comme Bruxelles, à avoir des  
quartiers qui se recroquevillent sur  
eux-mêmes**

### Exergue

pour ça que l'on demande à élargir le débat. C'est la seule chose qu'il y a à faire.

**Henri Bartholomeeusen :** Le discours est l'option qui nous permet de débattre de ce qui nous divise. Vous ne pouvez pas passer à une autre méthodologie que le débat. C'est du choc des idées, du choc des convictions, que peut jaillir la lumière, que peut jaillir le progrès. Si la liberté d'expression nous autorise à dire beaucoup de choses, à contredire, à « disputer » vraiment, à remettre en cause les convictions les plus profondes des uns et des autres, c'est précisément pour ne pas avoir à recourir à d'autres moteurs de l'histoire que sont les antagonismes, les guerres, les radicalités violentes. Nous vivons dans une société où le discours est la méthode qui permet de vivre ensemble. Le dénominateur c'est le respect de la personne humaine. Et on en revient par là à cet humanisme qui devrait nous être commun. Cet humanisme sur lequel se fondent les droits de l'Homme et les libertés fondamentales. Pour moi, c'est le minimum.

**Mais notre société ne se fragmente-t-elle pas de plus en plus ? Inégalités**

**Carlo Luyckx :** Mais Bruxelles est un laboratoire qui est en train de réussir ! Avec 180 nationalités, des tas de religions et de convictions différentes, il y a une certaine harmonie. Même si on n'est pas d'accord avec les uns et les autres, il y a un consensus social qui permet de vivre en harmonie et les gens sont choqués quand quelqu'un est blessé ou subit une violence. Donc, ça, c'est déjà exceptionnel

**Jean-Pierre Delville :** C'est important qu'il y ait des rencontres entre responsables religieux ou convictionnels pour qu'on ait des réponses élaborées, spécialement quand des questions particulières se posent. C'est ce qu'on fait avec « Together in Peace »<sup>5</sup> pour répondre aux attentats et contrer les réactions de repli ou agressives. Donc, dans ce cas-là, des rencontres entre responsables sont franchement intéressantes. Je ne sais pas s'il faut les institutionaliser, mais en tout cas, il faut avoir une capacité de se voir quand il y a des questions particulières qui émergent.

**Benabderrahmane Lhoucine :** Je suis favorable à un cadre de dialogue, car cela peut servir à diminuer les problèmes, aider au dialogue et au vivre ensemble. Même avec les laïques Il faut arriver à s'asseoir, à connaître les gens, à dialoguer avec

<sup>5</sup> «Together in Peace. Liberté et respect», initiative promue par les représentants des cultes et convictions reconnus en Belgique en réponse au climat provoqué par les attentats de Paris, Copenhague et Bruxelles.

eux, les entendre, à se mettre un peu dans la peau de l'autre. C'est là, à mon avis, que les gens évoluent.

**Philippe Markiewicz :** Notre rôle est de désamorcer la violence sociale et de faire en sorte qu'il y ait un maximum de paix sociale. Par exemple : éviter que des conflits extérieurs ne polluent l'atmosphère en Belgique. Je participe à beaucoup de débats dans la communauté musulmane et lorsqu'on aborde le conflit israélo-palestinien, je dis toujours que je soutiens l'existence de l'État d'Israël, mais que je conçois tout à fait que des musulmans soient pro-Palestiniens. C'est leur droit le plus strict et je n'ai aucun problème avec ça. Mais ces conflits extérieurs ne doivent pas polluer notre vie en Belgique. Nous appartenons, vous musulmans, moi juif, à la société belge et on est là pour essayer de l'améliorer. On ne peut pas permettre qu'un conflit extérieur pollue l'atmosphère.

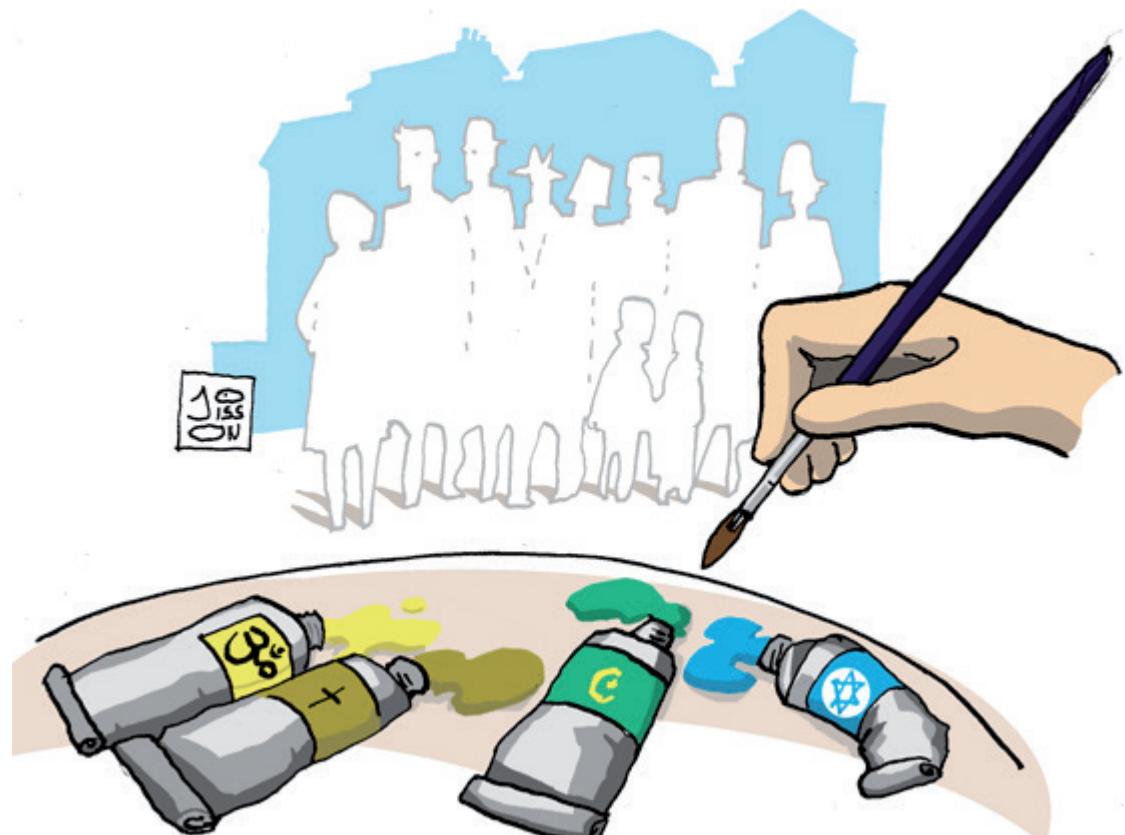
## Exergue

**Benabderahmane Lhoucine :** Une seule chose sur laquelle on doit insister : oui, on soutient le peuple palestinien, mais on n'appellera pas au démantè-

lement de l'État d'Israël. Il y a eu les accords d'Oslo, il y a eu l'ONU, il y a eu beaucoup de choses pour faire évoluer la paix entre ces deux peuples. Mais ça s'arrête là, il ne faut pas transférer cela ici en Belgique.

**Carlo Luyckx :** Pour moi, institutionnaliser ce dialogue, ce n'est peut-être pas nécessaire, mais je pense que ça peut faire un cadre. Un cadre qui n'oblige pas à se rencontrer tout le temps, à des moments précis, mais où l'on peut dialoguer. Les philosophies et les cultes peuvent amener quelque chose de positif. On est dans une société multiculturelle, les représentants de ces différentes traditions peuvent vraiment apporter quelque chose d'authentique. Il est important qu'on échange. L'éducation, l'enseignement, voilà des choses très importantes. Les enfants ne doivent pas seulement apprendre une philosophie, une morale laïque, une religion juive, catholique, ou quoi que ce soit –ni même bouddhiste–, mais ils doivent avoir connaissance de tout ce qui existe sur le plan philosophique et spirituel.

**Henri Bartholomeeusen :** Il y a deux types de rencontres interconvictionnelles. Il y a d'abord celles qui se produisent à la demande de la puissance publique, notamment à la suite de grands événements. Là, il s'agit de répondre présent, surtout lorsque la demande paraît indispensable, urgente. Ensuite, il y a des rencontres à l'initiative des protagonistes. Dans ce cas, je vois moins bien la place de la laïcité. La laïcité ne se préoccupe pas tellement de la légitimité des contenus et convictions. Elle s'inquiète de savoir



si les convictions ont droit de cité et si elles peuvent s'exprimer librement. Et lorsque les confessions se rencontrent entre-elles, eh bien pour la Laïcité, c'est déjà de la laïcité. Aujourd'hui, le monde est globalisé et nous sommes en passe de devenir de vrais « citoyens du monde ». La formule paraît éculée et pourtant, plus que jamais, elle prend sens, même si elle peut inquiéter les esprits conservateurs ou traditionnalistes. Nous pouvons rêver à l'échelle de l'humanité aujourd'hui rassemblée sur un continent unique où tout le monde se rencontre, le musulman, le bouddhiste, le juif, le catholique, le protestant, et bien d'autres, nous pouvons rêver d'un humanisme politique

qui garantisse la liberté, l'égalité et la solidarité de chacun. Au-delà de ça, le laïque n'est pas antireligieux. Être favorable à une religion plutôt qu'à une autre, cela relève de l'intime conviction, de la foi ou d'une adhésion qui, si elle est librement consentie, implique une émancipation. Et je rebondis sur ce qui vient d'être dit à propos de l'école : effectivement, il doit y avoir des lieux où, sortant des traditions respectives, sortant des transcendances auxquelles nous sommes généralement nourris depuis notre plus tendre enfance, nous pouvons enfin rencontrer l'autorité. L'école, c'est là que l'on s'instruit, le creuset idéal de nos convictions.

# L'État favorise-t-il le dialogue interconvictionnel ?

Les responsables politiques évoquent régulièrement la cohésion sociale, souvent ramenée au concept de « vivre ensemble », lors des débats sur le cadre et le financement des cultes et organisations philosophiques non confessionnelles. Au-delà des discours, quelle est la réalité ?

Par Jean-François Husson

Coordinateur de l'Observatoire des Relations Administratives entre les Cultes, la Laïcité organisée et l'État (ORACLE) – Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance (CRAIG)

Le dispositif belge de reconnaissance des cultes, élargi ensuite aux organisations philosophiques non confessionnelles, s'articule autour du concept d'*utilité sociale*. Dans la veine du Concordat napoléonien, il s'agissait à l'origine de s'appuyer sur les cultes pour contribuer à préserver l'ordre social, la morale et l'ordre public. Au fil du temps, cette dimension de contrôle social, très présente aux débuts de l'indépendance, va s'estomper et l'*utilité sociale* va essentiellement consister en une assistance religieuse et/ou morale à la population. Intrinsèquement, ce dispositif n'organise pas – ou peu – d'espace pour le dialogue interconvictionnel. Qu'en est-il, dès lors, du rôle des pouvoirs publics en la matière ?

## Prise de conscience au niveau fédéral

Jusque tout récemment, peu de rencontres étaient organisées sur une base régulière entre les autorités civiles et les représentants des communautés

convictionnelles. Un changement est néanmoins survenu le 17 mai dernier : le Premier ministre Charles Michel (MR) et le Ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) ont cosigné, avec les représentants des cultes reconnus et de la laïcité, un protocole d'accord visant à instituer le dialogue entre l'autorité fédérale et les organes des cultes et de la Laïcité organisée. À cette fin, un « Conseil » a été créé et il se réunira au moins deux fois par an sous la houlette du Premier ministre et du ministre de la Justice, mais également autant de fois que nécessaire, voire en urgence, si les circonstances l'exigent. Ce faisant, l'État belge rattrape partiellement son retard sur ce qui existe déjà dans plusieurs pays européens depuis des années. Cette initiative fédérale est l'une des nombreuses conséquences des attentats du 22 mars. Pour le gouvernement, il s'agit d'encourager le dialogue entre les différents mouvements convictionnels afin de prévenir autant que faire se peut la multiplication des malentendus et l'approfondissement des fossés entre communautés.



### Disparités au niveau des Régions et Communautés

Les situations sont par contre très contrastées dans les entités fédérées. Aucune instance de dialogue n'existe au niveau de la Région wallonne ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles, hormis dans le cadre de certaines compé-

tences précises<sup>1</sup>. Par contre, en Flandre, Geert Bourgois a lancé en mars 2014 le *Vlaamse Interlevensbeschouwelijke Dialoog* (VILD), composé de représentants des cultes reconnus et de la laïcité organisée. Cette instance se réunit régulièrement pour débattre de questions de société dans un esprit « de dialogue ouvert, de respect, en soutien au

<sup>1</sup> Tel le Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques en Fédération Wallonie-Bruxelles.

vivre ensemble de tous les citoyens »<sup>2</sup>. Un projet similaire ayant été tenté par feu le Ministre Jos Chabert (CD&V) en Région de Bruxelles-Capitale, avec l'appui du Ministre-Président Charles Picqué (PS). Présentée en 2004, la plateforme interreligieuse et interphilosophique « Bruxelles Espérance »<sup>3</sup> a tenté d'organiser le dialogue interconvictionnel. Elle entendait aussi contribuer à apaiser certaines tensions susceptibles de se manifester en situation de crise. Mais la dynamique n'a pas pris et une tentative de relance en 2013-2015 n'a pas davantage abouti, malgré l'intérêt du Ministre-Président et de quelques parlementaires.

### Au niveau local : de prudentes initiatives

C'est davantage au niveau local que les relations multilatérales bénéficient d'un soutien politique et de (rares) interventions financières, généralement symboliques. Une initiative notable fut par exemple menée par l'échevine de Bruxelles-Ville Chantal Noël (Cdh) et la Plateforme interconvictionnelle de la Ville de Bruxelles, tout comme le Groupement de Recherche et d'Action Interreligieux à Charleroi (GRAIR), soutenu par la Ville de Charleroi jusqu'en 2006<sup>4</sup>. À Namur, le Plan Local d'Intégration de la Ville a contenu, pendant plusieurs années, un atelier « cultes ». Mais il s'agissait surtout d'aborder des situations spécifiques, principalement par rapport au culte islamique. Peu d'autres communautés convictionnelles étaient présentes. Enfin, relevons une initiative privée portée par la Maison de la Laïcité locale avec l'évê-

ché catholique et la mosquée marocaine, ensuite rejoints par les autres communautés convictionnelles, afin de faire face à la montée des intolérances.

### Un bilan très frileux

En conclusion, l'on constate que le système belge favorise plutôt un dialogue *intraconvictionnel*, qui amène les courants religieux à s'organiser en leur sein dans le cadre des relations avec les pouvoirs publics. Par contre, si le dialogue interconvictionnel est généralement promu par le discours politique, peu d'instances ont été mises sur pied pour le favoriser et son financement est plus que symbolique. Il relève essentiellement de dépenses facultatives au niveau local, avec des initiatives aux destins contrastés. La Belgique se distingue ainsi d'autres pays, dont le Royaume-Uni et l'Espagne, où le soutien public apparaît nettement plus important. De plus, la situation belge n'est pas homogène : une instance de dialogue interconvictionnel a été constituée en Flandre mais pas – ou alors sans succès – dans les autres entités fédérées. Cette absence de dynamique globale ne reflète-t-elle pas davantage un « vivre côté à côté » mu par la polarisation, élément ô combien structurant de la société belge, plutôt que le « vivre ensemble » ? Le seul changement notoire se situe donc au niveau de la signature toute récente du protocole d'accord entre le fédéral et les organes des cultes et de la Laïcité organisée. 

<sup>2</sup> Traduction libre (NDLR)

<sup>3</sup> Référence à l'initiative « Marseille Espérance ».

<sup>4</sup> Voir l'article de Sabine Schrader dans ce même numéro.

Un entretien avec Philippe Dachelet

# « Nous avons besoin de facilitateurs de diversité »

---

Philippe Dachelet, criminologue et ancien directeur de Fedasil (Agence Fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile), est devenu thérapeute social en 2013. Un travail qui pousse à dépasser nos peurs afin d'améliorer les relations sociales. Il en appelle même à oser le conflit pour apprendre à s'entendre !

---

Propos recueillis par Pierre Jassogne  
Journaliste

---

**Espace de Libertés : Vous êtes thérapeute social ? En quoi cela consiste-t-il ?**

**Philippe Dachelet :** La thérapie sociale a été créée par Charles Rojzman, psychosociologue. L'objectif n'est pas la guérison de l'individu en tant que telle, mais l'amélioration des relations sociales et plus particulièrement des liens entre le collectif et l'individuel. Comme thérapeute social, je cherche des espaces d'échanges d'informations et de débats dans lesquels chacun est invité à reprendre de l'autonomie, de la responsabilité, de la puissance sur le monde qui l'entoure, en exprimant sans angélisme la manière dont il voit et vit la réalité. De la sorte, cela permet aux individus d'exprimer en confiance les craintes, les souffrances et les vulnérabilités qui les habitent, pour aller jusqu'au bout des conflits qui les opposent aux autres. Le thérapeute social est un facilitateur de diversité, c'est-à-dire de points de vue, tout en permettant à chacun d'être ce qu'il est.

**Si tout individu a la capacité de gérer par lui-même les peurs qui sont en lui, il est aussi confronté à la violence...**

En effet. Je l'ai moi-même expérimentée. Généralement, cette violence est subtile, c'est-à-dire qu'on ne la voit plus car elle se caractérise par le mépris, l'humiliation, la culpabilisation ou l'abandon... Des violences qu'on exerce sur l'autre, mais aussi sur soi-même. La violence est une solution mise en place pour se protéger de ses peurs. Elle peut conduire à la rébellion ou la soumission, à l'idéalisat ion ou la diabolisation : autant de mécanismes créés pour se protéger. Avec elle, on est dans la certitude du bien, une toute-puissance qu'on retrouve notamment dans les religions. Chacun doit pouvoir la transformer dans la confrontation à autrui. C'est un processus extrêmement difficile car la violence nous empêche de voir la complexité d'une situation. Pour commencer un travail de conscientisation, il faut



d'abord identifier ses peurs et mettre des mots dessus. Cela ne les supprime pas, mais on peut commencer à travailler ensemble, en étant attentif aux besoins de sécurité, d'amour et de valorisation de chacun.

**Selon vous, cette violence se retrouve-t-elle aussi au sein du dialogue interconvictionnel ?**

Oui. Même si « s'éprouver » comme individu, ce n'est pas en premier lieu interconvictionnel, c'est intraconvictionnel. C'est là qu'on voit que l'homme est un « animal ». Il se regroupe avec les personnes qui lui ressemblent, qui pensent comme lui, vivent comme lui. Spontanément ! Cela a des vertus, mais ça nous empêche aussi d'aller à la rencontre des autres. C'est très symptomatique. Cela favorise la stigmatisation et la recherche du bouc émissaire,

manipulant notre rapport au monde et aux autres. Je suis chrétien, non pratiquant. Mais pendant 40 ans, j'ai pensé que j'étais dans le bien et je considérais que d'autres personnes ne l'étaient pas, parce qu'elles n'étaient pas comme moi. La foi m'a permis de belles rencontres, mais elle m'a conduit à diaboliser toute une série de situations, de réalités, qui n'étaient pas les miennes. Au fond, la religion m'a empêché de vivre beaucoup de choses. Pour m'en sortir, j'ai dû prendre conscience de mes peurs, de ma violence.

**Au sujet de cette prise de conscience, elle semble souvent difficile...  
Comment arriver à aborder sa peur de l'autre ?**

Par le conflit ! Peu connu pour ses qualités thérapeutiques, il offre pourtant une confrontation de points de

vue différents. Il permet un véritable dialogue, au contraire de la violence où l'autre est diabolisé. Il propose surtout d'accéder à la complexité, à la différence, à l'altérité. C'est là que se trouve le véritable lien. C'est une solution pour l'insertion, l'inclusion : dans le conflit, on redonne la parole à tout le monde, en finissant avec cette peur d'être jugé, méprisé, rejeté par l'autre, peu importe son opinion, ses convictions... Car le vivre-ensemble ne s'impose pas, ne s'improvise pas, et ce, d'autant plus que l'être humain est foncièrement ambivalent. Aussi, faut-il un débat d'homme à homme, pour se confronter, chacun, dans sa propre différence. En prenant l'autre tel qu'il est, et pas tel qu'on voudrait qu'il soit. C'est tout le travail que mène actuellement Charles Rojzman à Dresde, en confrontant des militants d'extrême-droite de la mouvance Pegida et des militants pro-refugiés. Il faudrait, dans un monde aussi complexe que le nôtre, donner un rôle à des facilitateurs de diversité, par exemple aux parents, aux enseignants, à tous ceux qui sont en charge de groupes, pour permettre cette confrontation. Mais les lieux de dialogue sont plutôt rares dans notre société.

### **Une situation qui favorise l'émergence de la figure du bouc émissaire...**

En effet. La paranoïa est une maladie sociale, avec pour conséquence le complotisme. Celle-ci est souvent liée au sentiment d'impuissance. En témoigne la montée des communautarismes, des extrémismes de tous bords, la multiplication des

## **Exergue**

frontières tant physiques que psychiques. En travaillant sur le radicale, j'ai remarqué à quel point sa recrudescence était liée avant tout à une crise du lien social. Pour y remédier, tout l'enjeu est de permettre aux individus de revoir la réalité telle qu'elle est, et pas telle qu'on voudrait qu'elle soit. Avec toute sa complexité, sans dogmatisme, en se réappropriant la pluralité de l'être humain pour avancer ensemble. Tout mon travail consiste, au fond, à réapprendre aux personnes que j'accompagne ce qu'est la démocratie. Sur le terrain, là où je viens en aide à des groupes, je n'ai jamais vu, hélas, aussi peu de démocratie ! L'urgence, c'est de permettre une réelle éducation à la participation, à la vie démocratique... Éprouver la démocratie, notamment dans un groupe, quel qu'il soit, c'est d'abord éprouver la joie d'être entendu et d'être en lien quoi qu'on dise, en ayant un espace pour exprimer les choses.

# Le dialogue interconvictionnel : vers une recherche d'équilibre ?

---

En avril dernier, le pape François s'est distingué par une accolade très médiatisée avec le grand imam de la mosquée Al-Azhar, au Caire. En ces temps troublés, les tentatives de rapprochement entre les représentants des religions chrétienne et musulmane se multiplient. Mais quel est l'état des lieux du dialogue interconvictionnel en Belgique ? Complexes et paradoxaux, les défis font office d'horizon !

---

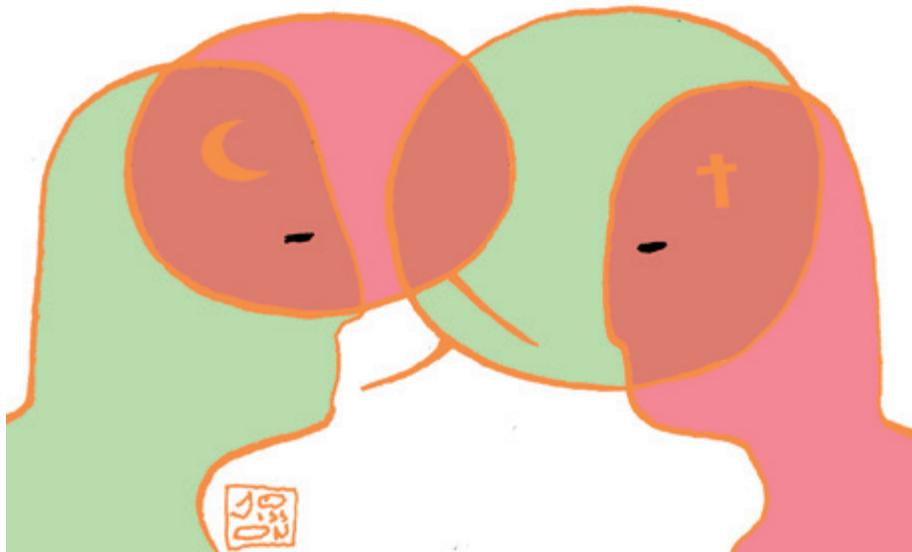
Par Sabine Schrader  
Journaliste

---

Suite aux attentats de Bruxelles, plusieurs églises ont ouvert leurs portes aux musulmans et des mosquées ont accueilli des non-musulmans. Des initiatives qui favorisent certainement la rencontre et les échanges entre croyants de différentes confessions. Mais ne nous voilons pas la face, le dialogue interreligieux reste complexe et multiforme ! Comme l'explique Jean-Luc Detrez, membre du GRAIR (Groupe de Rencontres et d'Actions Inter-religieuses) à Charleroi, il ne faut pas céder à la tentation de chercher des points communs entre les religions : « *le danger de ce genre de démarche est de finir par réduire tout à un socle commun qui n'a plus de sens. Il faut pouvoir accepter les différences et s'en nourrir, sans pour autant les adopter. C'est un enrichissement mutuel. D'un*

*point de vue purement religieux, nous essayons de lire les textes à la lumière de la société d'aujourd'hui. »*

À Bruxelles, le Centre El Kalima est sans doute le premier à avoir initié le dialogue interreligieux dès la fin des années 70. Initiative chrétienne au nom arabe (El Kalima signifie « la parole »), le Centre fut créé suite aux accords de Vatican II, qui visaient le rapprochement avec les autres religions monothéistes, à l'époque où la Belgique encourageait l'immigration provenant du Maroc et d'Algérie. Aujourd'hui, le Centre organise notamment des animations scolaires, des rencontres interreligieuses et des conférences. Selon son administrateur, Régis Close, le dialogue interreligieux doit d'abord passer par



une phase de création de confiance mutuelle avant d'aborder les questions religieuses de fond, qui exigent de pouvoir y consacrer du temps.

### Quelle place pour la laïcité dans le dialogue interconvictionnel ?

L'on pourrait être tenté de penser que le dialogue interreligieux est plus aisément celui qui réunit à la fois les communautés religieuses et philosophiques. Les fidèles ayant en commun une certaine perception du monde basée sur la « croyance » et non sur une démarche rationnelle, si précieuse à la pensée cartésienne. Une telle conception a parfois entraîné la conviction d'une certaine supériorité de la pensée rationnelle sur la religieuse, ce qui aurait éloigné des laïcs d'une partie du dialogue interconvictionnel, déplore le responsable du GRAIR, qui n'accueille plus de représentant de la laïcité dans son groupe.

Mais les mentalités et les positionnements évoluent. De même que les

doutes ! De plus en plus de non-croyants expriment un besoin de spiritualité. Pour preuve, des projets interconvictionnels comme « T'y crois t'y crois pas », créé à La Louvière en 2012 à l'initiative de la Maison de la Laïcité, en partenariat avec le Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre et la Bibliothèque provinciale du Hainaut. Une initiative qui accueille des représentants de la laïcité, mais aussi des différentes religions monothéistes et d'autres philosophies : « *nous avons en projet d'accueillir un représentant du bouddhisme, mode de pensée qui recueille de plus en plus d'intérêt aujourd'hui* », confirme Bertrand Tréfous, le directeur de la Maison de la Laïcité.

### Vers une démarche moins « identitaire »

Grâce au projet « T'y crois t'y crois pas », des rencontres dans les différents lieux de culte de la région sont régulièrement organisées. La priorité étant de « sortir » du cercle des conférences



régulièrement proposées jusqu'alors, qui donnaient essentiellement la parole aux représentants des différentes communautés philosophiques et religieuses.

Des rencontres moins formelles et moins axées sur les croyances sont également organisées, notamment dans les cafés philo. « *Ici, il s'agit plutôt d'aborder différentes thématiques sociétales avec les sensibilités propres à chacun*, explique Bertrand Tréfous, le directeur de la Maison de la Laïcité de La Louvière. *Je pense qu'il faut éviter l'écueil de mettre les identités en avant, cela peut devenir réducteur et stigmatiser chaque participant dans son appartenance à un courant de pensée. Même si c'est important d'en tenir compte pour ouvrir le débat et de montrer qu'un dialogue est possible.* »

### **Dialogue interconvictionnel et interculturalité : c'est kif-kif ?**

Si les initiatives en matière de dialogue interconvictionnel se multiplient, elles ne doivent pas être confondues avec les actions en faveur de l'interculturalité. La commune de Molenbeek a par exemple organisé des festivités visant à réunir les différentes communautés habitant la commune, à l'occasion des grands événements religieux tels que la rupture du jeûne, la Pâque juive ou le repas de Noël. Dans le contexte actuel, particulièrement tendu, ces fêtes religieuses sont alors prétexte à des rencontres interculturelles. Le but : inciter les communautés à échanger autour de sujets plus légers, comme les traditions culinaires, musicales et conviviales.

Mais il ne faudrait pas confondre ces événements avec le véritable dialogue interconvictionnel, qui lui, touche à l'intime, au sacré.

### Quid des institutions publiques ?

Du côté des institutions politiques, la nécessité d'établir le dialogue ne fait plus de doute. Une plateforme interconvictionnelle bruxelloise a d'ailleurs vu le jour en 2009, à l'initiative de Chantal Noël, alors échevine des Cultes de la Ville de Bruxelles. Aujourd'hui, la plate-forme, qui n'entretient plus de liens institutionnels avec la Ville de Bruxelles, se concentre sur l'organisation d'exposés, de débats et d'initiatives s'adressant au monde scolaire et participe.

Une fois par an, elle participe aussi à la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle, adoptée par l'ONU. Autre initiative : la Fédération Wallonie-Bruxelles prépare une formation à la gestion de la diversité convictionnelle sur le lieu de travail, à l'initiative du Centre Bruxellois d'Action Interculturelle. Cette formation, qui s'adresse aux professionnels actifs dans les secteurs qui relèvent de la Fédération Wallonie Bruxelles, montre aussi combien le débat est d'actualité. Autant d'outils et d'initiatives visant à améliorer un dialogue encore frileux, mais désormais indispensable à la mise en place d'un lieu de parole démocratique pour réussir le « vivre ensemble », dans son sens le plus significatif. 

### C'est quoi le dialogue interconvictionnel ?

Si plus personne ne doute de l'importance, voire de l'urgence d'établir un vrai dialogue entre les représentants des différents courants religieux et philosophiques qui coexistent dans notre société, encore faut-il se mettre d'accord sur la définition à donner à ce « dialogue ». S'agit-il d'expliquer ses croyances à celui qui ne les partage pas ? De trouver des points communs pour bâtir des ponts entre les religions ? D'échanger sur des sujets de société, à la lumière de ses différences ? Le dialogue interconvictionnel, c'est un peu tout cela à la fois. Mais avant d'entamer un vrai dialogue, il est nécessaire de se départir de sa propre subjectivité.

Et d'écouter vraiment. C'est ce qui a motivé le Centre Régional du Libre Examen, en avril dernier, à organiser un atelier de sensibilisation à la diversité convictionnelle en formant à la capacité d'écoute de l'autre dans ses différences, tout en résistant à la tentation facile du prosélytisme. Cela nécessite aussi d'opérer une dichotomie entre ce que dit la religion de façon objective et l'expérience de la croyance, qui relève de l'intime, tout comme l'interprétation des textes, le choix des rites et des symboles. Une fois ces présupposés acquis, on peut entamer un vrai dialogue, où l'autre sera perçu et accepté dans sa différence ou dans ses similitudes.

# Le « miracle » de Berne

À Berne, huit cultes cohabitent au sein de la Maison des religions et du dialogue des cultures. Une initiative publique qui vise surtout à favoriser les échanges et le dialogue interconvictionnel. Certains osent parler de « miracle ».

Par Achille Verne  
Journaliste

Lors de son ouverture en février 2015, à Bümpliz (Berne), de nombreux observateurs ont souligné le message de tolérance envoyé par la Maison des religions et du dialogue des cultures, à rebrousse-poil de l'air du temps. Réunir sous un même toit une mosquée, une église, un temple bouddhiste et un hindou, de même qu'une salle de prières pour les alévis, n'est en effet pas monnaie courante. Le projet est d'autant plus audacieux qu'en ce début 2015 l'Europe est encore groggy, suite à l'attentat perpétré contre le journal *Charlie Hebdo* et la prise d'otages de l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes, en France. Alors que Pegida, le mouvement allemand anti-islam, rencontre déjà une certaine adhésion. Dans ce contexte, l'initiative suisse ne manquait donc pas de courage et d'ambition.

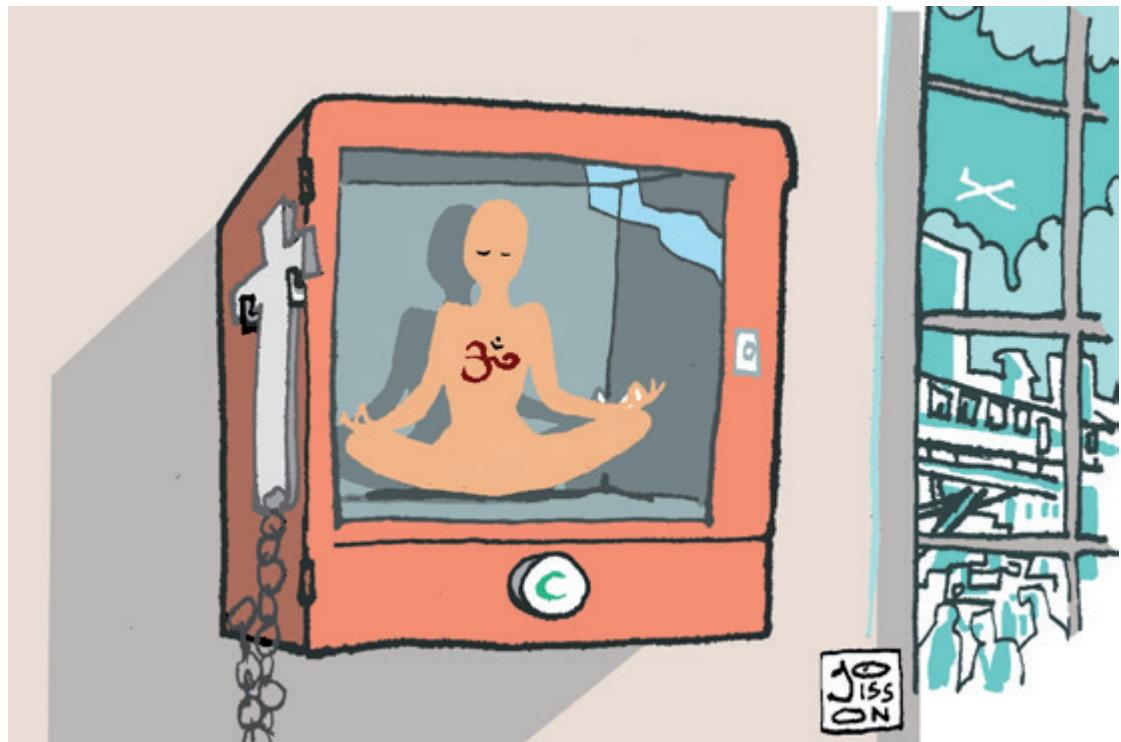
## Une initiative publique

La Maison des religions n'est pas née d'une initiative religieuse, mais bien publique. La ville de Berne ayant engrangé la réflexion sur ce projet, suite à la publication d'une étude sur le développement de la capitale. L'expertise demandée par la ville de Berne sur

le développement urbain de Bümplitz, un quartier sans âme caractérisé par une forte immigration, des loyers bon marché et un urbanisme chaotique, avait en effet conduit à formuler deux recommandations : créer des lieux de culte où les immigrés pourraient pratiquer leur religion dans de bonnes conditions et fournir un espace d'échange social. La ville proposa alors d'édifier un lieu d'intégration et de présence ouvert à l'ensemble de la société pour contrer la marginalisation des minorités culturelles et religieuses, issues de la migration. « Un endroit plus favorable à la rencontre que les habituelles arrière-cours, anciennes usines ou garages en zone industrielle », ajoutent les Jésuites de Suisse romande sur leurs sites.

## Contourner l'écueil financier

Mais le projet, régulièrement qualifié d'utopique, ne s'est pas construit sans embûches. Le premier obstacle – et non le moindre – a consisté à trouver l'argent pour construire un édifice en adéquation avec l'ambition de la future Maison des religions. Finalement, des dons provenant de particuliers et de fondations, se sont ajoutés au soutien



de la Ville du Canton de Berne et des Églises, pour atteindre à la fin 2012 les 11,3 millions de francs suisses. Outre l'espace interconvictionnel en soi, une partie du lieu comporte aussi une utilisation commerciale, avec des magasins, des bureaux et des appartements à louer. Le tout ayant finalement coûté quelque 75 millions de francs suisses. Un architecte et un ingénieur, séduits par le projet, ont par contre proposé de travailler gratuitement.

Une fois sorti de l'écueil financier, le chantier a pu démarrer relativement vite, puisque sa valeur culturelle et sociale n'a jamais été remise en cause et que celui-ci a rencontré l'adhésion du monde politique. Il a été approuvé par cinq parlements (celui de la ville de Berne, l'assemblée des paroisses catho-

liques et le conseil synodal protestant, le Grand Conseil et le Parlement de la Bourgeoisie de Berne), en dépit des protestations de la droite populaire (UDC et UDF) et d'une minorité prônant la laïcité absolue (Vert'libéraux).

### Une cohésion organisée

Dans la Maison des religions, chaque communauté est responsable du financement et de l'aménagement de ses espaces. Elle doit payer l'édification de son lieu de prière et s'acquitter d'un loyer mensuel de 110 francs suisses par mètre carré, plus les frais. Un tiers de la surface de ce « laboratoire de la cohabitation religieuse » est destiné au dialogue. Les communautés disposent par ailleurs de leurs espaces sacrés, qui leur procurent un cadre intime. Ceux-

ci sont reliés via de grandes portes aux espaces communs (halle, restaurant et salles de séminaire). Au rez-de-chaussée, on trouve un temple hindou (800 m<sup>2</sup>), une mosquée (500 m<sup>2</sup>), une salle bouddhiste (150 m<sup>2</sup>). Au premier étage, une salle chrétienne (150 m<sup>2</sup>) et une salle alévie (150 m<sup>2</sup>). L'édifice pouvant contenir jusqu'à 2 000 personnes.

La Suisse rassemble une vaste mosaïque de cultes : on dénombre quelque 50 000 hindouistes en Confédération où ils disposent de nombreux temples. Il s'agit d'une communauté particulièrement ouverte puisque, pour la première fois en Suisse, quatre femmes ont été consacrées prêtresses. Le pays compte aussi 155 000 orthodoxes, leurs rangs ayant fortement enflé avec l'immigration serbe, mais surtout éthiopienne et

érythréenne, ces dernières années. Les musulmans constituent la troisième plus grande communauté religieuse, avec 5,1 % de la population, principalement des Kurdes. Sans oublier les alévis et les 25 000 bouddhistes provenant du Vietnam, de Thaïlande et du Sri Lanka, etc.

### Ménager les susceptibilités

Inutile de préciser que cette cohabitation entre personnes animées par de fortes convictions demande que chacun mette de l'eau dans son vin. La vie sur place n'étant pas toujours simple. La cohabitation des différents cultes a demandé pas mal d'ingéniosité aux architectes. Les entrepreneurs eux-mêmes ont dû s'informer sur la diversité religieuse et culturelle, avant de se



### Exergue

lancer dans le projet. « *Nous n'avions jamais bâti un temple ou une mosquée durant les 100 ans d'histoire de notre entreprise et encore moins une Maison des religions* », avouait à l'époque Andreas Campi, le représentant de la firme Halter AG. Les hindous doivent par exemple pouvoir mener une procession complète autour de leur temple lors de la grande cérémonie annuelle. Comme les alévis, ils ont pour tradition d'allumer un feu ouvert pour certaines cérémonies, ce qui pose des problèmes d'assurance. L'administration s'est montrée intractable, pour des raisons de sécurité. Mais à force de médiations, un compromis a fini par être trouvé. Leur feu ressemble désormais davantage à une flamme qu'à un brasier.

Les musulmans souhaitaient pour leur part disposer d'un endroit permettant de prendre soin de leurs morts, élément que les hindous ne pouvaient tolérer : la présence d'un cadavre dans l'espace commun leur interdisait toute pratique religieuse. Musulmans et hindous se sont aussi opposés lors de la fin du ramadan et de la traditionnelle puja (offrande aux dieux). Les premiers ont en outre été scandalisés par le fait que les prêtres des seconds officiaient torse

nu... Sans oublier les inévitables problèmes « de voisinage » dus aux bruits, aux odeurs de cuisine, etc., qui peuvent perturber les rituels des uns et des autres.

### Tolérance menacée

Outre ces petits accommodements nécessaires, la Maison des religions doit aussi faire face à l'intolérance, voire à une certaine volonté de nuire. Une fatwa ayant notamment été lancée contre Mustafa Memeti, l'imam de la mosquée sise à la Maison des religions. Un homme réputé pour ses idées libérales, persuadé qu'il est possible de devenir citoyen suisse tout en gardant sa foi et ses traditions. Ses contemporains – des imams conservateurs – avaient décreté que la prière musulmane se déroulant à la Maison des religions n'était pas valide. Mustafa Memeti ayant même reçu des lettres de menaces, dans lesquelles il est traité de marionnette, de traître, de complice de l'assimilation.

Pour éteindre ces brasiers et permettre la cohabitation des différents cultes et des traditions, un programme de formation de médiateurs religieux en contexte interculturel a été mis en place. « *La Maison des religions lui doit sa survie* », estime le patronage laïque Jules Vallès. « *Il a fallu créer suffisamment de liens entre les groupes pour favoriser le dialogue, tout en gardant assez de distance pour protéger leur intimité.* » On comprend mieux pourquoi les participants et observateurs de la Maison des religions parlent du « miracle de Berne » pour qualifier ce projet pas comme les autres. Tout un programme

# Formation des enseignants à la neutralité : quelle place pour le dialogue interconvictionnel ?

Cet article propose une brève réflexion sur la place et le rôle que joue ou pourrait jouer le « dialogue interconvictionnel » dans le cadre de la formation des enseignants à la « neutralité ». Elle s'appuie sur une pratique développée dans le cadre de la formation des enseignants à la neutralité à l'ULB.

Par José-Luis Wolfs

Co-titulaire de la formation à la neutralité à l'ULB

Depuis 2004, les futurs enseignants formés, tant en hautes écoles que dans les universités, reçoivent une formation de 20 heures dite à la « neutralité ». Celle-ci vise à leur fournir quelques repères juridiques (droits de l'homme, décrets relatifs à la neutralité) et à susciter une réflexion à la fois éthique et épistémologique sur différents enjeux liés à l'enseignement. Étant donné le principe de la liberté académique, une grande diversité de pratiques existe dans les différentes institutions de formation des enseignants de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

gieuses » (séance 2), « Évolutionnisme, créationnisme et neutralité : un questionnement pour tous les enseignants » (séance 6) ; troisième axe : les conceptions du « vivre-ensemble » : « Respect des Droits de l'Homme et concept de neutralité » (séance 3), « Conceptions philosophiques et religieuses des élèves et implications en matière d'enseignement. » (séance 4) et « Dimensions politiques et/ou éthiques et neutralité » (séance 5). Plusieurs invités – académiques, praticiens (ex : enseignants, chefs d'école) ou issus du monde associatif – participent régulièrement à ces conférences-débats.

## **Vous avez dit « dialogue interconvictionnel » ?<sup>1</sup>**

Le dialogue interconvictionnel intervient en fait assez peu dans cette formation, qui est principalement centrée sur l'appropriation de savoirs et le développement de compétences. Le dialogue occupe certes une place importante, entre les invités, les étudiants et le professeur titulaire du cours. Il vise

<sup>1</sup> Au sens habituellement donné à ce terme, par extension à l'expression « dialogue inter-religieux », à savoir celui d'un dialogue entre des personnes de convictions différentes (religieuses et non religieuses), dialogue portant notamment sur des questions liées au vivre-ensemble.

À l'Université Libre de Bruxelles, cette formation est organisée sous la forme de six conférences-débats articulées autour de trois grands axes thématiques. Premier axe : « Introduction aux concepts de neutralité, laïcité, sécularisation et à leurs enjeux en matière d'éducation » (séance 1) ; second axe : dimension épistémologique et rapports à la science et au savoir : « Les positionnements possibles entre sciences et croyances reli-

à clarifier des concepts, à les illustrer, ainsi qu'à exprimer des témoignages ou à argumenter des prises de positions, mais il ne s'agit pas à proprement parler d'un dialogue interconvictionnel.

Un tel dialogue intervient cependant lors de la séance 4, dans la mesure où les invités représentent différentes familles convictionnelles : le judaïsme, l'islam, le catholicisme et le Centre d'Action Laïque. On peut noter toutefois des différences de positionnement selon les intervenants et/ou les questions posées. Ainsi, certains s'expriment au titre de témoins d'une conviction, d'autres plutôt comme experts, indépendamment de leurs convictions personnelles, d'autres encore mobilisent les deux registres. Au-delà d'une information générale et d'une déconstruction de certains stéréotypes, l'intérêt de cette séance est double : sensibiliser les étudiants à certaines questions pouvant présenter un enjeu symbolique ou identitaire aux yeux de leurs futurs élèves, déterminer quel peut être, si besoin, l'espace de dialogue possible avec les élèves à ce propos.

**Dis-moi ce que tu ne  
manges pas, je te dirai qui  
tu es...**

Par exemple, une étudiante a soulevé le cas d'une sortie scolaire où les élèves n'ont pas voulu prendre le repas prévu, au nom de motifs religieux, ce qui a engendré une double frustration.

Pour les professeurs : le refus par les élèves du repas offert. Pour les élèves : le sentiment de ne pas être reconnus dans leurs identités. Comment prévenir ce type de situation ? Le débat était balisé par le fait qu'un enseignement public neutre, ouvert à tous, ne promeut pas une conception communautariste du vivre-ensemble et donc il n'était pas question de prévoir par exemple des repas hallal ou kasher, selon les desiderata des uns et des autres. Par contre, il convient d'éviter aussi une perspective assimilationniste qui nierait les identités. Le débat a fait apparaître qu'il serait souhaitable d'informer les élèves à l'avance sur le ou les menus qui seront disponibles et de leur laisser la possibilité, si aucun ne leur convient, d'apporter leurs tartines, de telle sorte qu'il n'y ait aucune surprise le jour venu, ni aucun gaspillage de nourriture.





Plus généralement, le dialogue interconvictionnel peut être une expérience humaine enrichissante et formatrice pour les différentes parties, ainsi qu'un moyen de mieux comprendre l'autre et d'entrer en dialogue avec lui. Toutefois, il doit être très précisément cadré. Il ne peut en aucun cas prendre le pas et encore moins se substituer aux règles générales du vivre-ensemble définies par la société. (La loi civile prime sur les différentes règles ou traditions religieuses ou convictionnelles des uns et des autres.) Il ne peut pas non plus se substituer à des savoirs. Ainsi, pour évoquer un tout autre contexte, à notre estime, le programme d'Éthique et culture religieuse du Québec<sup>2</sup> privilégie un peu trop l'image que les différentes communautés religieuses entendent donner d'elles-mêmes, au détriment

d'une approche historique et scientifique des faits religieux. Il nous paraît important, par exemple, que les élèves sachent ce que le personnage d'Abraham représente dans différentes traditions religieuses (juive, chrétienne, musulmane), mais aussi qu'ils sachent que les historiens ne savent pas si le personnage d'Abraham a réellement existé ou s'il s'agit d'une figure littéraire subsumant les caractéristiques de différents grands patriarches. Une approche convictionnelle ou interconvictionnelle a son intérêt et sa légitimité, mais elle doit cependant être clairement distinguée d'une approche scientifique et c'est le rôle de l'école d'apprendre aux élèves à faire cette distinction.

<sup>2</sup> Équivalent – mais différent – de notre CPC, le Cours Éthique et culture religieuse (ECR) existe dans le système scolaire québécois depuis 2008.



Un entretien avec Pierre Galand

# L'Europe à l'épreuve du chaudron convictionnel et philosophique

---

Les représentants des courants religieux et philosophiques se livreraient-ils une bataille au niveau de l'Europe sous couvert d'un certain idéal de dialogue ? L'implacable logique lobbyiste peut-elle laisser de la place aux échanges centrés sur les droits humains ? Pierre Galand, ex-président de la Fédération Humaniste Européenne (FHE), analyse ce phénomène pour nous.

---

Propos recueillis par Sandra Evrard  
Journaliste

---

## ***Espace de Libertés : Quel est l'état du dialogue interconvictionnel au sein de l'Union européenne ?***

**Pierre Galand :** C'est sous la présidence de Jacques Delors qu'est née la volonté d'entreprendre un dialogue avec les Églises et la société civile et nous avions soutenu la représentativité de la laïcité dans ce débat. C'est là qu'est née la Fédération Humaniste Européenne (FHE). Dans la pratique, cela se traduit plutôt par un essai de dialogue, qui n'aboutit pas très loin. Car quand la Commission européenne reçoit les représentants des Églises, il s'agit des hauts dignitaires des cultes, aux discours très consensuels. Alors qu'en réalité, les Églises possèdent en interne des structures spécialisées sur les questions européennes, qui défendent le dogme catholique avec une vision de « la loi naturelle » qui devrait selon

eux prévaloir et même s'imposer à la loi civile. Quant aux protestants de l'époque, ils étaient alors plutôt libéraux, avec une conception de l'État de droit adogmatique. C'étaient même nos alliés ! Mais depuis lors, ils ont été influencés par les courants américains de type pentecôtistes. Ils se sont aussi associés aux orthodoxes. Leurs lobbyistes sont devenus beaucoup plus radicaux, avec une conception plus fermée du dialogue. Quand vous vous retrouvez avec eux au Parlement européen, ils viennent avec des demandes de protection des droits religieux, ce qui pour nous constitue un contresens. Les religions ont droit à leur espace de réflexion et d'existence, mais elles ne doivent pas imposer la loi. C'est là le cœur du problème. Le pape précédent a par exemple soutenu les initiatives visant à empêcher que le Parlement européen adopte des résolutions sur

les concepts de genre non conformes à la doctrine chrétienne.pire que cela, lorsqu'il s'est agi de négocier les subventions sur le projet Horizon 2020 sur la recherche et l'innovation, les Églises se sont associées pour faire pression sur les institutions afin d'interdire toute recherche sur les cellules souches, malgré les avancées scientifiques vitales que cela permettrait. Nous pensons que la recherche doit être libre. Là où il faut légiférer, c'est sur l'usage des résultats. Mais la pression de ces lobbies est telle qu'ils ont obtenu gain de cause, comme c'est le cas pour de nombreux autres dossiers.

**Finalement, ne sommes-nous pas davantage face à un phénomène de lobbying organisé que dans un dialogue interconvictionnel ?**

En effet ! Et aujourd'hui, nous voyons aussi apparaître dans ce paysage l'émergence d'autres cultes, telle que la religion musulmane, ce qui n'existe pas il y a 3 ans. L'Organisation des États islamiques s'est installée à Bruxelles afin d'étudier comment procéder pour également exercer du lobbying auprès des institutions européennes. Ici, ce sont les États islamiques qui sont en jeu et ils agissent donc avec prudence. Mais si cela se fait au nom de la religion musulmane, ils n'auront pas besoin de passer par cette reconnaissance imposée aux membres de la société civile qui souhaitent obtenir un statut de lobbyiste. C'est un problème. Le combat de la laïcité au niveau européen ne consiste donc pas à être reconnu sous le même



droits de l'homme, ce dont nous ne sommes pas mécontents, afin de pouvoir discuter des dérives en cours à ce sujet au sein de l'UE ! Pour la FHE, c'est un point positif.

## Exergue

### **Face aux machines de guerre que sont les autres lobbyistes, le mouvement laïc européen doit donc s'organiser ?**

statut que celui des religions. Mais d'obtenir que tout le monde soit repris sur le même pied pour avoir une entrée au Parlement, après analyse des critères de recevabilité édictés par ce dernier. C'est cela le jeu qu'ils doivent jouer !

### **Y a-t-il eu des changements depuis les dernières élections européennes ?**

M. Barroso avait été attentif à conserver ce que M. Delors avait mis en place et il avait aussi accepté ce que j'avais proposé, à savoir de ne pas assimiler la laïcité aux Églises et de nous recevoir, *ès-qualityés*, ce qui est encore le cas aujourd'hui. M. Barroso organisait lui-même ce type de rencontres, en invitant le Président du Conseil européen. Alors que M. Schultz au niveau du Parlement européen déléguait cela à son vice-président, qui était un ancien évêque hongrois. Vous imaginez ce que cela signifie au niveau du dialogue ?

Aujourd'hui, M. Juncker a confié cette tâche à son vice-président, M. Frans Timmermans, spécialiste des

Oui, ce qui n'est pas simple non plus ! Dans le sud de l'Europe, lorsque vous parlez de laïcité, la définition est assez claire, avec une séparation entre l'Église et l'État. Dans d'autres pays, la laïcité ne se traduit pas de la même façon, on parle plutôt d'humanisme. Il faut donc faire avancer le dialogue sur des conceptions communes et ce n'est pas toujours facile, car nous sommes face à des différences culturelles. En Angleterre par exemple, la Reine est la cheffe du culte : il y a un lien avec la religion de l'État. En Allemagne, lorsque l'on parle d'euthanasie, il y a une référence au nazisme. Il faut donc trouver les bons mots. Autre exemple : en Belgique, c'est l'état civil qui règle le statut de la personne mariée, alors que dans d'autres pays, c'est l'Église ou un centre humaniste qui ont cette prérogative. Quand on leur demande de se battre pour la reconnaissance d'un état civil, ils répondent que cela les ruinerait, car à chaque fois qu'ils organisent un mariage, ils touchent une subvention de l'État. Enfin, parler de laïcité dans les pays de l'Est est directement associé à de l'athéisme, au rejet des religions, voire au communisme. Pour les laïcs

de ces pays-là, la vie est dure ! On les considère quasiment comme des aciviques. Il y a donc un travail à effectuer pour fédérer, épauler, et cela peut se faire sur des thèmes précis, ce qui donne souvent des résultats. Nous avons aussi entamé un travail de rapprochement avec des associations *like-minded*, qui travaillent sur les questions de droits humains, des réfugiés, d'égalité hommes-femmes. Ce travail de rapprochement au niveau des associations de la société civile prend chaque fois plus d'importance et c'est assez performant.

**Outre ce problème de représentativité commune, n'êtes-vous pas confrontés au fait que les institutions européennes sont trop focalisées sur leurs feuilles de route ?**

Quelles feuilles de route ? À part l'élargissement du marché économique et la protection des frontières, l'on peut se poser la question ! La société civile est davantage tournée vers un renouveau démocratique, vers une autre conception de l'Europe, qu'elle interpelle. Il y avait plus d'écoute de la part des instances européennes voici quelques années. Elles se sont refermées sur elles-mêmes, avec des « experts » garants de la bonne marche à suivre. De plus, l'Union européenne refuse de prendre position par rapport aux états qui ne respectent pas les conventions européennes des droits humains, même si aujourd'hui, elle se rend compte qu'elle va droit dans le mur si elle continue ainsi. Mais M. Orbán fait partie du groupe majoritaire au Parlement, le PPE... Voilà

pourquoi on n'a rien dit quand il s'est érigé en tant que défenseur de l'Europe chrétienne en installant des barbelés à ses frontières, malgré la violation flagrante des valeurs fondamentales européennes.

**Quel est l'intérêt finalement d'avoir un dialogue interconvictionnel au sein d'une Europe qui se met difficilement d'accord sur des projets fondamentaux ? Vous y croyez ?**

Personnellement, pour l'instant, non ! Il y a un rapport de force dans lequel les Églises ont pris une longueur d'avance. Par contre, certains sont désireux d'établir ce dialogue. Non pas en tant qu'Église institutionnelle, mais en tant que croyants. Pouvoir s'expliquer sur nos points de vue concernant des questions éthiques et analyser comment trouver un terrain d'entente est important. Le problème, c'est quand les courants intégristes essayent d'imposer leur vision de la société, au nom de la liberté religieuse. Au nom de cette liberté, on entend par exemple le Président du Consistoire israélite exiger que les animaux ne soient pas étourdis lors de l'abattage, pour motifs religieux. C'est le politique qui décide ce qui constitue le progrès dans ces matières. Et au niveau de l'Union européenne, on doit avoir cette même vigilance. 

---

À la recherche du dénominateur commun

---



# La naissance du Parti communiste de Belgique et la Révolution d'octobre

Il y a un siècle, les événements qui secouent alors la Russie (révolution de février 1917, chute du régime tsariste et révolution d'octobre) ont un impact formidable sur le monde entier. En Belgique comme ailleurs, la prise du pouvoir par les bolchéviques à Moscou inquiète certes beaucoup de monde, mais elle en réjouit d'autres parmi ceux qui luttent depuis des décennies pour arracher des droits politiques et sociaux de base et améliorer la très déplorable condition ouvrière. Le Parti Ouvrier Belge (POB), alors massivement dominé par les sociaux-démocrates ralliés au gouvernement dans la politique de guerre, se montre d'emblée très hostile aux communistes russes. Mais en leur sein, une petite frange de socialistes révolutionnaires regarde vers cette « grande lueur à l'est » –pour paraphraser le titre du célèbre roman de Jules Romains– qui semble préfigurer l'instauration de la société idéale qu'ils appellent de leurs voeux. En 1921, à la suite de pas mal de péripéties, Joseph Jacquemotte, War Van Overstraeten et quelques dizaines de militants créent le Parti communiste de Belgique (PCB), qui est aussitôt accueilli au sein de la Troisième internationale. C'est ce moment très particulier de l'histoire politique belge qu'un jeune militant communiste, qui n'a pas trente ans, entreprend d'écrire en 1967. Le Printemps de Prague n'a pas encore eu lieu et Claude Renard est à ce moment-là journaliste au Drapeau Rouge, le

quotidien communiste belge. Il prend comme prétexte le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution d'octobre pour rédiger une œuvre pionnière sur la naissance du PCB. Devenu introuvable, ce livre est aujourd'hui réédité à l'occasion du centenaire de la révolution soviétique. Il ravira les historiens et les amateurs du genre. Mais il doit évidemment être abordé comme un document historique en lui-même, une sorte « d'histoire dans l'histoire », dont les limites sont balisées dans une introduction due à Jean Puissant, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'ULB, et une postface de l'auteur lui-même qui, à 96 ans, pose sur cette page de notre histoire un regard d'une parfaite lucidité.

Claude Renard, « Octobre 1917 et le mouvement ouvrier belge », éd. Mémogrammes et CarCob, 2017.



## Aux sources de l'idée laïque

RITA HERMON-BELOT

**AUX SOURCES  
DE L'IDÉE LAÏQUE**  
RÉVOLUTION ET PLURALITÉ RELIGIEUSE



Encore une page d'histoire ! Mais pas n'importe laquelle puisqu'il s'agit pour l'historienne française Rita Hermon-Belot de remonter à « la » source de la laïcité. Ou tout au moins à celle qui semble la plus évidente : la Révolution française. C'est en effet entre 1789 et 1793 que l'idée de séparer le

politique du religieux s'est imposée graduellement. Mais l'analyse des détails du cheminement de l'idée laïque montre que sortir de plus d'un siècle de politique royale d'intolérance religieuse n'allait pas nécessairement de soi. Pourtant, au terme de débats épuisants, les députés de l'Assemblée nationale

# L'Extrême droite en Europe : tentative d'exploration

Il faudra sûrement faire un peu de tri pour caser ce pavé de 600 pages dans votre bibliothèque, mais il en vaut la peine. Pourtant, son titre, bref et concis, masque mal la complexité du sujet qu'il entend étudier de manière sinon exhaustive – peut-on l'être sur un sujet pareil ? – du moins très approfondie. Et son promoteur, le professeur Jérôme Jamin de l'université de Liège, de nous avertir d'emblée : le terme « extrême droite » recouvre une famille idéologique complexe et mouvante. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est impératif d'entrer dans le détail de cette complexité et de recourir à des outils intellectuels fins, sous peine de stagner dans une trompeuse indistinction. Car, à côté des héritiers réels ou putatifs des formations fascisantes de l'époque des alentours de la Seconde Guerre mondiale, se discerne tout un éventail de groupes plus ou moins importants, qui cultivent des idées qualifiables en tout ou en partie d'extrême-droite. Déjà dans un seul pays, la tentative de classification s'avère compliquée, mais à l'échelle de tout un continent elle peut prendre l'allure d'une mission impossible. C'est pourtant l'ambition

de ce livre qui réunit les contributions d'une trentaine de chercheurs et de spécialistes (Attention : certaines sont en anglais). On y trouvera, entre autres merveilles, des outils conceptuels permettant d'approcher la complexité et le caractère mouvant du sujet, mais également un « tour d'Europe » qui donne des éléments concrets aptes à clarifier les situations. Un voyage indispensable pour appréhender la « zone grise » dans laquelle se terrent aujourd'hui la plupart des mouvements et des groupes d'extrême droite. Entre les partis anti-immigrés de Scandinavie et des formations paramilitaires hongroises ou grecques, il y a un monde de différences. Pourtant, par certains aspects, ces deux « modèles » ont un certain nombre de points communs. Quels sont-ils ? Comment les repérer et les classer ? Comment comprendre que, parfois, par un étonnant retournement, la défense de l'État d'Israël ou celle de homosexuels peut cacher une « extrêmedroïtitude »<sup>1</sup> plus ou moins diffuse ? On est là dans la « zone grise » dont Jérôme Jamin rappelle qu'elle peut parfois apparaître comme compatible avec le jeu démocratique. Cela signifie-t-il que l'extrême droite serait en passe de se diluer dans une culture politique qui aurait trahi ses idéaux démocratiques ?

1 Ce mot n'est pas des auteurs du livre, mais de la rédaction.



Jérôme Jamin, « L'Extrême droite en Europe », éd. Brulyant, Coll. Idées d'Europe, 2016.

allèrent adopter une politique audacieuse et en rupture totale avec ce qui prévalait partout ailleurs dans le monde. L'avènement du « citoyen », l'affirmation des libertés fondamentales, le refus des droits particuliers et l'imposition de la loi commune à tous, quelle que soit sa religion, ont en effet transformé

définitivement les termes dans lesquels se posait la question. Comme le souligne l'auteure : « *Moment inaugural et matriciel, la Révolution a ancré à jamais la liberté religieuse dans les droits individuels, donc universels.* »



Rita Hermon-Belot, « Aux sources de l'idée laïque », éd. Odile Jacob, Coll. Histoire, 2015.





**74 Reconnecter jeunesse et nature :  
un enjeu vital et citoyen**

**76 « Les attentats de Charlie n'ont pas  
modifié ma vision du monde »**

**78 Hollywood a-t-il peur du noir ?**



# Reconnecter jeunesse et nature : un enjeu vital et citoyen

« Empreintes ou la nature des choses » : la dernière expo de la Fabrique de Soi, fruit de l'aventure artistique de cette année scolaire, incite à la reconnexion entre les jeunes et la nature. Au programme de l'expo : une balade au travers de cinq espaces de création qui font résonner émotions et réflexions en chacun de nous.

Par Anne Beghin

Coordinatrice de La Fabrique de Soi



« Empreintes ou la nature des choses »

Soirée d'inauguration

Le vendredi 23 juin 2017 à 19 heures

Exposition à voir jusqu'au 7 juillet  
Au Centre culturel de Tubize

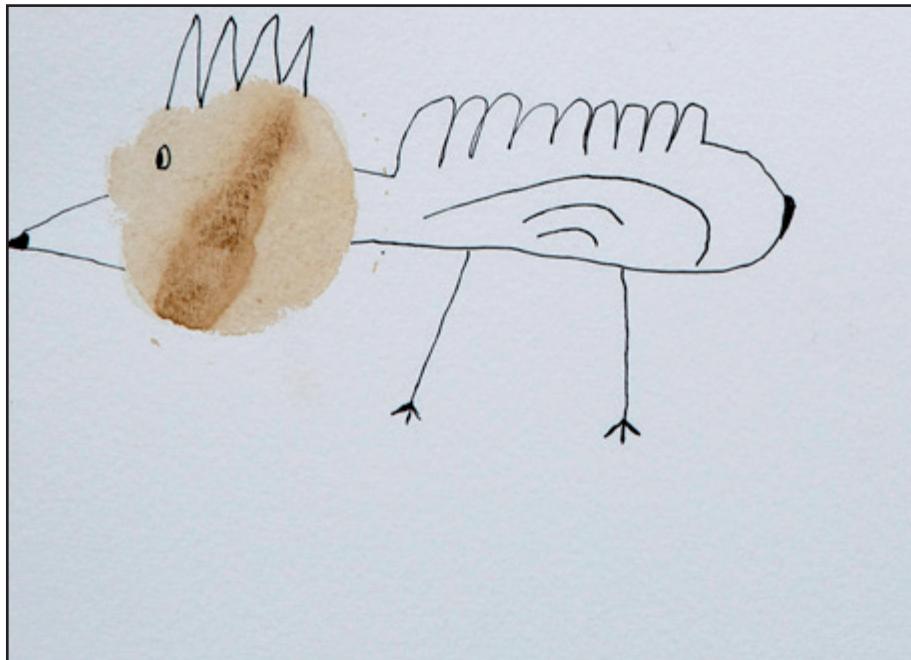
[www.lafabrique  
desoi.be](http://www.lafabriquedesoi.be)

Le thème de la dernière expo de la Fabrique de Soi pourrait paraître léger. Et pourtant, le fossé grandissant entre la nature et les êtres humains justifie de s'y intéresser ! Depuis octobre 2016, cette école de devoirs de Laïcité Brabant wallon, propose aux enfants et adolescents de se reconnecter à leur environnement. L'exposition inaugurée le 23 juin prochain reflète ce travail, réalisé avec les 9-16 ans. Un léger changement de style par rapport aux années précédentes où les expos étaient davantage consacrées à des thématiques sociétales fortes, comme le suggèrent leurs titres : « Ordre & Désordre, le monde sur un fil », « Migrations » ou « Solidarités ». Ce travail artistique et créatif marie deux objectifs. Le premier consistant à mettre en valeur et à favoriser la construction de soi des jeunes, notamment grâce à la démarche de la Fabrique qui privilégie une éducation solidaire, conviviale, à l'abri de l'an-

goisse permanente de l'échec. Ici, les jeunes ont le courage de s'exposer au regard d'autrui, avec des œuvres qui racontent des émotions, des histoires, des rêves qu'elles murmurent à qui sait les entendre... Le second vise à bousculer différents publics dans leurs croyances et leurs préjugés.

## Cinq espaces, lieux d'exploration

Afin de plonger au cœur du sujet, l'exposition « Empreintes ou la nature des choses » propose aux visiteurs de se balader au travers de 5 espaces thématiques. Le premier suggère de laisser tomber ses craintes face à cette nature qui pique, gratté, abîme, tue, sent mauvais. Elle qui est parfois moche, bizarre, imprévisible ou encore impressionnante. Enfants et adultes peuvent ainsi être animés par des peurs, par un sentiment souvent irrationnel de rejet, voire de dégoût. L'exposition invite à identifier ces émotions et à les



laisser tomber afin de découvrir le versant poétique et enrichissant de notre environnement. Le deuxième espace propose ensuite d'observer et d'admirer la nature, de l'infiniment petit à l'infiniment grand. Lors des ateliers et sorties, les enfants sont confrontés au mélange de la rigueur et de la créativité. Leurs travaux dévoilent de fait le côté magique, merveilleux et fragile de notre environnement.

### **Nature bouleversante, magique et à protéger**

Mais celui-ci est également l'expression d'un certain chaos et bouscule quelquefois les mauvaises habitudes : c'est le thème du troisième espace de cette expo. Nous ne sommes rien et pourtant nous voilà pointés du doigt. Inondations, cataclysmes, pollutions, fontes, réchauffement : autant de désagréments et de drames qui se

retrouvent confinés dans cette zone « qui dérange ». C'est dans cette continuité que s'inscrit le quatrième thème : se fâcher mais aussi (se) protéger. Cet espace révèle par exemple une cabane, comme lieu de protection de l'enfance. Un cocon naturel, magique et secret, à taille humaine, d'où découle un sentiment rassurant. Une invitation à laisser libre cours à son imagination et à ses rêves.

Tout cela, avant d'agir ou d'intervenir : vous êtes dans le cinquième espace ! En adoptant certains réflexes, chacun peut en effet contribuer à diminuer son empreinte écologique. Avec le mur des éco-gestes, les jeunes artistes nous invitent à nous engager concrètement. Une exposition, fruit d'un travail scientifique, créatif et artistique, qui démontre que la nature demeure un champ d'exploration fantastique mais fragile. 

Un entretien avec Xavier Deutsch

# « Les attentats de Charlie n'ont pas modifié ma vision du monde »

Qui a agressé Anaïs, la sœur d'un auteur de textes jugés subversifs ? Le fils d'une vieille bigote traditionnaliste ou des djihadistes yéménites ? Petite papote avec Xavier Deutsch autour de son roman « Quelque chose dans le ciel » et des thèmes que cela nous inspire.

Par Sandra Evrard  
Journaliste

**Espace de Libertés : Dans votre livre, Joëlle, la mère d'Anaïs qui a été agressée, affirme : « L'existence est devenue désagréable : quel dommage ! Ce monde lui semble totalement idiot, absurde, cela n'a aucun sens. » Est-ce que cela résume un peu le sentiment éprouvé dans l'après Charlie ?**

**Xavier Deutsch :** Je n'écris pas des romans pour exprimer mes états d'âme. Les attentats de *Charlie* n'ont pas modifié ma vision du monde. Quitte à scandaliser, je ne suis pas sûr que Daesh soit ce que nous connaissons de plus violent. Nous vivons dans une époque qui n'est pas apaisée. Le mode de vie qui est le nôtre est épuisant : il épuise les ressources de la planète, les terres agricoles et l'être humain. Les travailleurs sont en *burn out*, certains se suicident à cause du

style managérial de leur patron, les chômeurs sont en dépression. À cela s'ajoute la violence armée au Moyen-Orient qui étend ses tentacules jusque chez nous. Je n'en sous-estime pas la gravité, mais Daesh crée en Belgique moins de victimes que le style de vie que le monde occidental s'impose. Pour autant, est-ce que je trouve que la vie est triste ? Non ! Car je pense que notre itinéraire, c'est nous qui le construisons.

**Quelle est votre position face au blasphème ?**

C'est une forme d'expression, le blasphème a le droit d'exister. La liberté d'expression et ses limites sont garanties par nos lois, en dehors de cela, j'estime que l'on peut tout dire. Il n'y a pas de « mais ». Par contre, je ne suis pas un provocateur,

« Quelque chose dans le ciel »,  
Xavier Deutsch, éd.  
Mijade, 2016.

car je craindrais toujours de blesser quelqu'un. Cela peut m'arriver d'être chagriné par une caricature ou de ne pas la trouver drôle, mais cela me regarde. *Charlie Hebdo* a le droit d'être dans la provocation iconoclaste, c'est son job.

**Cette liberté d'expression n'est-elle pas davantage menacée actuellement ?**

Je pense que dans l'histoire, il y a une sorte de sinusoïde avec des époques plus frileuses ou libérales que d'autres, avec des formes d'expressions plus contestées à certains moments. Cela m'est égal : je continue d'écrire ce que je veux ! Dans mon livre, il y a un passage sur les religieux extrémistes qui versent dans la psychopathie. J'écris que : « *Les Juifs extrémistes sont paranoïaques (personne ne m'aime), les extrémistes musulmans sont caractériels (on n'aime personne), les extrémistes chrétiens sado-maso (j'aime qu'on ne m'aime pas).* » Je me suis dit que cela allait peut-être m'attirer des reproches. Mais au nom de quoi m'empêcherais-je de l'écrire si c'est utile à mon roman ? Je respecte la loi, pas l'air du temps !

**Dans votre livre, un personnage affirme que les intégristes sont des fétichistes religieux restés au stade de la petite fille de 6 ans qui pique une crise parce qu'on a mal parlé à sa peluche. Les intégristes seraient restés figés mentalement à un stade de leur enfance ?**

Je ne suis pas psychiatre, mais c'est ce que je ressens. Ce n'est pas de Dieu dont il s'agit, mais de l'usage que l'on en fait. Ces gens vivent leur



rapport avec un Dieu paternaliste, comme une excroissance pathologique de la paternité. Les croyants radicaux investissent du sacré dans des éléments qui sont désignés comme tabous. Ils restent dans un état mental infantile et fétichiste par rapport à une religion. Ils ne se sont pas émancipés. Et cela me rend d'autant plus triste que je suis croyant et que je pense que l'Évangile est hautement émancipateur, que Jésus est venu sur terre pour nous libérer de ces aliénations à la con, pour faire de nous des êtres humains libres et heureux. La religion devrait être une spiritualité et pas une morale. Jésus ne dogmatise pas, il n'a pas édicté de règles, il n'a pas légiféré sur l'avortement ou l'euthanasie. Je n'ai pas besoin du pape pour savoir comment je dois vivre ma vie sexuelle. On n'en a rien à faire ! Je n'ai pas envie que l'Église se prononce là-dessus, ce n'est pas son problème. ♣

# Hollywood a-t-il peur du noir ?

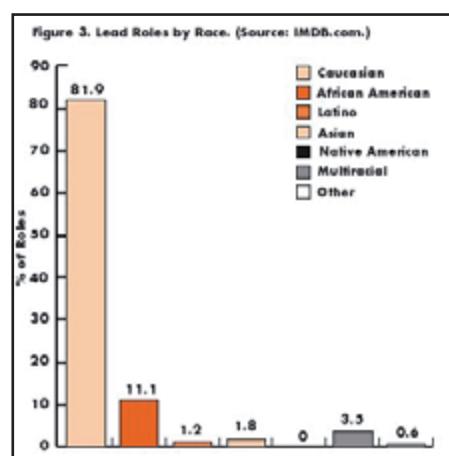
De Scarlett Johansson dans le tout nouveau « Ghost in the Shell » aux origines du neuvième art, le « whitewashing » ne figure toujours pas sur les listes noires d'Hollywood !

Frédéric Vandecasserie  
Journaliste

*« Qu'est ce qui est vieux, blanc et a des testicules ? Non, ce n'est pas le père Noël, ni le Parti républicain. La réponse, c'est Hollywood, cette industrie qui se targue d'intégrer la diversité »,* écrivait récemment la bloggeuse afro-américaine Crystal Wright sur le site de CNN. Quant à l'acteur noir Bernie Casey, plus de trente films au compteur, il a carrément quitté la prestigieuse Académie des Oscars, en raison de son racisme latent. *« Les gens de couleur sont toujours à la marge. Les Asiatiques, les Latinos, les Noirs, vous ne les voyez jamais. Nous sommes 320 millions de personnes en Amérique et environ 48 millions de personnes noires et autant de personnes latinos, mais vous ne le croiriez pas si vous vous basiez sur ce que vous voyez dans les films et émissions de télévision. Il y a deux raisons à cela : les acteurs qui ne sont pas blancs sont sous-employés. Et, même pour incarner des personnages qui ne sont pas blancs à la base, Hollywood n'hésite pas à user et abuser du "whitewashing". C'est insupportable ! »* s'est-il emporté dans les colonnes du quotidien *LA Times*.

## Une sous-représentation flagrante

« Whitewashing » : ce néologisme issu du militantisme américain renvoie à une pratique bien courante à Hollywood, qui consiste à faire jouer par des acteurs blancs des personnages de couleur. Avec une question centrale face à ce phénomène : où placer le curseur de la « fidélité identitaire », alors que le métier d'acteur consiste justement à endosser et à simuler diverses identités, lesquelles ne sont pas nécessairement (et heureusement) figées ? *« L'objection est bien entendu recevable »,* acquiesce Jada Pinkett Smith, actrice et « épouse de », qui



avait boycotté les Oscars en 2016 pour protester contre le racisme ambiant et la sous-représentation des noirs à Hollywood. « Mais le souci, c'est que la "fidélité identitaire" va presque toujours dans le même sens. J'ai rarement entendu que l'on demandait à un comédien noir d'incarner un blanc. » Cette technique plus que contestable est en fait presque aussi vieille que le cinéma lui-même. Puisque dans *Le Chanteur de jazz*, le premier film parlant et sonore de l'histoire (1927), Al Jolson, un acteur d'origine lituanienne offrait une prestation exubérante, en incarnant un chanteur grimé en noir. Quelques décennies et des centaines de films plus tard, le « whitewashing » perdure de plus belle. Dans le tout nouveau *Ghost in the Shell*, par exemple, adaptation du célèbre manga au cinéma, le nom de l'héroïne principale, Motoko Kusanagi, laisse pourtant peu de doute sur ses origines nippones. Alors qu'elle est incarnée par... Scarlett Johansson. Il en est de même pour Hideo Kuze, interprété par l'Américain Michael Pitt. Tout ça, alors que l'action se déroule à Tokyo !

### La solution ? L'argent !

Autre énorme polémique qui avait fait trembler l'industrie de rêve sur ses (solides) bases voici quelques années : *Nina*, le biopic consacré à Nina Simone. Dans le rôle de cette égérie du jazz : Zoe Saldana, à la peau claire, aux cheveux ondulés et aux traits métissés, héritage de ses origines antillaises et libanaises. Autant dire qu'elle n'était pas – au naturel – assez noire pour camper une Nina Simone vraisemblable, elle qui portait fièrement ses cheveux crépus en afro ou sous un *headwrap* africain. Une fois de plus, le fait qu'un des rares grands rôles



de femme à la peau ébène ait encore échappé aux actrices naturellement désignées pour l'incarner fut un indice supplémentaire de l'inégalité des forces en jeu et du chemin qu'il reste à parcourir. La solution ? « Je ne pense pas que les pontes d'Hollywood puissent changer de mentalité dans une optique de simple représentativité sociétale », explique Miss Smith. « La seule chose qu'ils comprennent, c'est le langage de l'argent. Si les Noirs et les Asiatiques arrêtaient d'aller au cinéma ne fut-ce qu'un jour, en guise de protestation, cela ferait perdre des milliards de dollars aux studios. Et là, ils réagiraient ! » conclut-elle dans un scénario qui préconise donc une sorte d'arroseur arrosé...

# Visiter quelqu'un d'innocent privé de liberté

Par Milady Renoir  
Écrivaine

Vendredi, train vers Liège. Plus vu M. depuis un mois. Direction Vottem<sup>1</sup>. Aux Guillemins, grandiloquente architecture. Bus 71. Grêle d'avril. Hauteurs de la ville. Citadelle, maisons bourgeoises, nids de poule. Bord d'autoroute. Cimetière animalier. Aldi de Vottem. Arbres à papillon entrelacés de déchets. Aucun panneau pour centre fermé ? Ah si, un acronyme. 90 m dit le GPS. Clôtures, filets. Grues, remorques, pelleteuses. Nouveau centre commercial ? Extension du centre fermé avec tunnel de passage sous l'autoroute ? Pile : Chat roux endormi sur bagnole de classe moyenne. Welcome sur le tapis hérisson. Face : Grand portail sonnette caméra. Émotion dedans, froid dehors. Voiture de police : 1 homme sans uniforme, 4 avec. Autorité mobile. À l'accueil-sortie, un grand blond, un petit noir. « *Allez, bonne chance !* » Un nom à son collègue : « *Mamadou Diallo.* » Qui Mamadou Diallo deviendra demain, dans un mois. Ma carte d'identité française, une clé de casier qui ne ferme pas bien. Parloir n°1. 4 chaises bleu électrique. Table en faux pin. Fenêtres triple vitrage sans poignée. Parpaings de ciment pas peints. Préfabriqué fonda-mental. Sur les vitres « *Guinée* », « *Je*

*t'aime Yousra* ». D'autres prénoms tagés là. Tangibilia désespérées. Taches de café renversé, couleur du sang séché. M. arrive. Allure, regard, tout diminués. Sourires, étreinte. Cher M., je n'ai pas d'olives pimentées, seules quelques pièces de monnaie pour la machine à café. Tes pieds dans des baskets d'hôpital « sans métal », pour que tu ne te suicides pas – humeur fil de fer. Vite, les récits, les avis, les choses d'ici. Ton doigt cassé par un flic légitimé par Vrancken et confrères. Médecin interne au centre congolais, racisme intégré. Ils t'ont demandé, M., de te déshabiller pour te fouiller. Tu as refusé. Ils ont noté dans ton dossier « acte de rebellion » dans ton dossier auprès de l'Office des Étrangers quand tu as demandé ton rapport médical et un Dafalgan. Vigiles robotisés. Fonctionnaires serviles. Papiers omnipotents. Ton nom, M., un numéro, une statistique invisible. 1 h 37 de mots, de mains. Temps écoulé, on vient nous chercher. Je sors, tu rentres. « *La prochaine fois, c'est toi qui me rend visite.* » On rit. Jaune. ♦

<sup>1</sup> [gettingthevoice-out.org/quels-sont-les-centres-fermes-en-belgique/](http://gettingthevoice-out.org/quels-sont-les-centres-fermes-en-belgique/)

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**



Maison fondée en 1875

**Funérailles civiles  
de toutes classes et crémation**

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles

Tél. 02 537 05 64



Direction : Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

# **Funérailles Wyns**

Transferts,  
Funérailles, Crémations,  
Assurances décès,  
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60  
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89  
1000 Bruxelles  
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact : Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE  
POUR LA  
CREMATION**

Association sans but lucratif  
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,  
nous défendons la dignité de l'idéal  
crématiste. Faites-vous membre  
Assistance, complète  
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE  
SUR DEMANDE ET SANS  
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1  
1000 Bruxelles  
02 513 03 96

# annonces

Théâtre, émissions, publication... les bonnes énergies

**Éduquer n°130  
vient de paraître.**



## dossier:

MIEUX MANGER À L'ÉCOLE

«Une évolution très inquiétante réside dans la tendance à la hausse de l'obésité infantile au niveau mondial», telle était la conclusion de la dernière Enquête de Santé nationale de l'Institut Scientifique de Santé Publique.

La Belgique, à l'instar de nombreux pays, est largement confrontée au phénomène de surpoids. Selon les résultats de cette même enquête, on estime que 20% des jeunes (âgés de 2 à 17 ans) présentent un excès pondéral et 7% d'entre eux sont obèses.

Quel rôle l'école peut-elle jouer dans la promotion d'une meilleure alimentation? Au programme de ce numéro de mai: cantines, distributeurs de boissons, potagers et végétarisme!

Retrouvez tous nos dossiers, et nos rubriques (actu, histoire, sciences, éducation, l'école ailleurs, coup de crayon, etc.) sur le site:  
[www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)

## ESPACE de Libertés

### Éditeur responsable :

Jean De Brueker

### Directeur de la publication:

Yves Kengen

### Rédacteur en chef:

Jean-Pol Hecq

### Secrétaire de rédaction:

Sandra Evrard

### Production:

Fabienne Sergoynne

### Illustrations :

Joisson

### Graphisme :

YEBOgraphics

### Imprimeur :

Dereume printing

### Fondateur :

Jean Schouters

### Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique: 20 €, Étranger: 32 €  
par virement au compte du CAL:

IBAN: BE16 2100 6247 9974

BIC: GEBABEBB

TVA: BE 0409 110 069

ISSN: 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél: 02 627 68 68 - Fax: 02 627 68 01

E-mail: fabienne.sergoynne@laicite.net

[www.laicite.be](http://www.laicite.be)

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.





**Libres, ensemble**

# LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ JUIN 2017

## À LA TÉLÉVISION

### Entretien de Jean Cornil avec Serge Deruelle 28'

Présentation : Vinciane Colson

Utopie et athéisme, c'est le titre de cet entretien accordé par Serge Deruelle à Jean Cornil. Professeur d'histoire des idées politiques à l'UMons et vice-président de l'ABA, Serge Deruelle a publié une version commentée de *L'Utopie* de Thomas More. Une œuvre toujours d'actualité.

Date	Heure	Chaine
14/06	20H00	La Trois

### Cannabis : stop à l'hypocrisie ! Légalisons ! 10'

Présentation : Vinciane Colson

Arrêtons de fermer les yeux ! Le marché du cannabis existe et il est urgent de le réglementer. Alors que le PS et Écolo ont déposé une proposition de loi, le CAL lui aussi propose une stratégie efficace pour accompagner les consommateurs et renforcer la prévention.

Date	Heure	Chaine
13/06	En fin de soirée	La Une
19/06	20H00	La Trois

### Dialoguer avec les jeunes : la clé contre la radicalisation ? 28'

Présentation : Catherine Haxhe

En compagnie de Rachid Benzine, islamologue et écrivain, et Michaël Dantinne, docteur en criminologie à l'ULg, nous nous pencherons sur la radicalisation, sous toutes ses formes. Et si on dialoguait avec cette jeunesse en perte de confiance ? Ou que nous parions à nouveau sur son intelligence ?

Date	Heure	Chaine
18/06	09H20	La Une
24/06	10H30	La Une
28/06	20H00	La Trois

### ÉVRAS : un combat inachevé 10'

Présentation : Catherine Haxhe

Cinq ans après l'adoption du décret sur l'ÉVRAS, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, en FWB, les disparités restent nombreuses entre écoles. Pourquoi l'ÉVRAS est-elle essentielle ? Comment faire de l'ÉVRAS ? Et pourquoi labelliser les animations ÉVRAS ?

Date	Heure	Chaine
27/06	Fin de soirée	La Une
03/07	20H00	La Trois

## À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H 28'

### 60 ans après le traité de Rome, quel avenir pour l'UE ?

Samedi 17 juin

### Labelliser l'ÉVRAS : pourquoi ? Comment ?

Samedi 24 juin

### Migration : l'heure des choix

Samedi 01 juillet



**Support.  
don't  
punish.**

# DROGUES : NE PUNISSEZ PLUS !

RASSEMBLEMENT LE 24 JUIN 2017

DE 15H30 À 22H - KIOSQUE DU PARC ROYAL DE BRUXELLES  
GRATUIT



## CONCERTS

16H00 T-SHIRT

17H15 ATOMIC SPLIFF

18H45 SKARBONE 14

20H30 ORCHESTRE  
DU BELGISTAN

+ DJ ILLIA SELECTA

STANDS, WORKSHOPS, DEBATS, BARS, ...

UNE AUTRE POLITIQUE DROGUES EST POSSIBLE.

NOUS REVENDIQUONS L'ARRÊT DES POURSUITES JUDICIAIRES & LE DROIT À LA SANTÉ POUR TOUS

**FACEBOOK/SDPBELGIUM**

SUPPORTDONTPUNISH.ORG

ORGANISÉ PAR



eurOtox



fedito



SOUTENU PAR



BUREAU RESPONSABLE : GROUPE D'ACTION EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE DROGUES